

L'Union des Cantons de l'Est

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

72ème ANNÉE

École de Chimie

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGÉ EN COLLABORATION"

ZEPH, NAULT, imprimeur

Chemin Ste Toç.

ARTHABASKA, JEUDI, 10 NOVEMBRE 1938

No. 48

L'Union des Cantons de l'Est JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semaine
nécessairement d'avance

(Insertions, la ligne 30 centes
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés
Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions finan-
cières, etc., seront insérés comme annonce
à 2 centes la ligne.

LE CONGRES DES EDUCATEURS A QUEBEC

Les discours du cardinal Vil-
leneuve et du Dr Paquette devant
les instituteurs et les institut-
rices réunis à Québec

Québec.—"L'avenir vous sou-
rira et vous couvrira de ses cou-
ronnes, si vous continuez à mettre
tous vos efforts de chrétiens et de
maîtres à lui fournir la plus belle
espèce d'hommes au monde, des
croyants fidèles et d'indéfectibles
serviteurs de leur pays."

Son Eminence le Cardinal Ro-
drique Villeneuve, O.M.I. arche-
vêque de Québec et primat de
l'Eglise canadienne, a terminé par
ce mot d'ordre, hier soir, l'allo-
cution qu'il a prononcée à l'adres-
se des instituteurs et des institut-
rices dont le premier congrès
s'est ouvert officiellement au Pa-
lais Montcalm.

Ces paroles de Son Eminence
donnent absolument le ton aux
assises qui ont débuté de façon si
brillante.

Cette séance d'ouverture du pre-
mier congrès des éducateurs a été
très brillante en effet et laisse
augurer un succès complet.

L'assistance était très nombreu-
se au point que l'on a dû refuser
l'entrée à nombre de personnes.
Elle était en outre d'un choix
exceptionnel puisque l'on y re-
marquait des personnages tels que
Son Eminence le Cardinal, le
Secrétaire de la province, le Surin-
tendant de l'Instruction publique
et plusieurs officiers de son dépar-
tement, des prêtres et des reli-
gieux et une foule d'autres digni-
taires.

Cette soirée fut très brillante
encore par le choix des discours
et allocutions qui y furent pro-
noncées.

Il convient de mentionner tout
d'abord le magnifique exposé que
Son Eminence a fait du rôle de
l'éducateur et des précisions
qu'elle a données touchant la part
que doit prendre l'instituteur laïc
à l'éducation de l'enfant.

Le Dr Albini Paquette, Secré-
taire de la province et ministre de
la Santé (Ministre de la Santé
physique et intellectuelle, comme
a dit M. Roland Nadeau, qui l'a
présenté), était aussi au program-
me. M. le ministre a soumis, lui
aussi, des considérations fort au
point et il a donné au personnel
enseignant des conseils opportuns.

Le Dr Paquette

Le secrétaire de la province
exprima d'abord à Son Eminence
sa satisfaction de l'intérêt que
la population du district de Québec
porte visiblement aux choses de
l'éducation.

Entrant plus loin dans le vif de
son sujet, le conférencier dit que
le problème de la formation de la
jeunesse occupe l'esprit de tous
ceux qui ont le souci de l'avenir.
L'exemple émouvant que donne
Son Eminence est révélateur.

M. Paquette considère que tous
réalisent très nettement qu'un
effort doit être tenté pour adapter
aux besoins actuels les program-
mes de l'enseignement. L'heure
est à la réflexion.

Depuis toujours, on a discuté
des programmes. Des réforma-

teurs intransigeants ont critiqué
tout ce qui se faisait. D'autres,
plus optimistes, trouvent que tout
va très bien.

Pour sa part, M. Paquette af-
firme qu'il a le plus grand respect
pour les maîtres et les éducateurs
et la noble mission qu'ils remplis-
sent. Il n'ignore pas leur dévoue-
ment et leurs sacrifices. Il n'a
pas du tout l'intention d'insinuer
que le personnel enseignant n'ac-
complisse pas une œuvre intelli-
gente et utile.

Le ministre parle alors du rôle
joué par l'institutrice de cam-
pagne, mentionnant qu'elle travaille
souvent dans l'ombre, qu'elle
manque souvent de la coopération
qu'elle devrait avoir. Il se réjouit
d'avoir contribué à hausser son
salaire, considérant que ce n'était
pas un acte de générosité, mais
bien un devoir. 94 pour cent des
commissions scolaires ont payé le
salaire minimum de \$300. Il est
cependant désolé de constater que
certaines commissions ont été
récalcitrantes et que d'autres
moins nombreuses ont usé de
"canailleries normandes" pour re-
tarder les octrois sans en faire bé-
néficier les institutrices à leur em-
ploi. Il fait appel à toutes les
commissions scolaires qui n'ont
pas encore répondu à l'invitation
qui leur a été adressée. En se
rendant à cette invitation, elles
feront œuvre utile et on leur en
sera reconnaissant. Elles doivent
se rendre compte qu'elles ont un
devoir à remplir.

M. Paquette prie Son Eminence
d'insister auprès des curés pour
qu'ils interviennent auprès des
commissions scolaires pour qu'el-
les paient le salaire prévu.

Le ministre dit ensuite qu'il se-
rait téméraire de prétendre que
notre système scolaire est parfait.
Devant ceux qui réclament la
fréquentation obligatoire de l'éco-
le, il note que la province de Qué-
bec est seule à ne pas l'avoir. Il
importe que notre population soit
en mesure de jouer le rôle qui lui
revient dans la science, l'industrie
et le commerce. Pour cela, il faut
que la jeunesse se prépare dès le
début.

M. Paquette note que le comité
catholique a poursuivi avec cou-
rage depuis deux ans la réforme
des programmes scolaires. Il es-
time que pour sa part que rien
n'égale un programme sobre, ap-
pliqué par des maîtres compé-
tents. Mais qu'on laisse, dit-il aux
autorités responsables le soin de
décider ce qui doit être fait. C'est
aux pédagogues qu'il appartient
de dire, par exemple, si nos pro-
grammes ne sont pas faits comme
un vêtement fabriqué sur mesure.
Il ne faut pas oublier que l'école
n'est pas faite tant pour meubler
la mémoire que pour apprendre à
l'enfant à comprendre et à se for-
mer un jugement solide. Il faut
lui imprimer la curiosité intellec-
tuelle. Il importe que le corps
enseignant soit à la hauteur. Le
devoir du professeur consiste à
entraîner l'élève à faire usage de
ses facultés. Le ministre dit un
mot du choix des livres et fait
remarquer qu'il y a plus de 400
volumes scolaires différents à la
disposition des élèves dans la pro-
vince. Il s'étonne qu'avec cela
nous n'ayons pas de génies. Est-ce
assez? Est-ce trop? Il laisse la ré-
ponse aux pédagogues.

M. Paquette est d'opinion que
la formation de la jeunesse pèse
du plus grand poids sur l'avenir
de notre nation. Il ne faut pas
oublier ce que l'enseignement doit
à la religion. Il faut inciter dès
le début des enfants au respect de
l'Eglise, de l'autorité, etc.; il faut
leur imprimer l'horreur du men-
songe et le respect de la parole
donnée. Tout cela est à la baisse
dans la province, dit-il. Il faut
leur donner la bonne tenue, l'ha-
bitude de la sincérité intellectuelle,
le courage de sa croyance et de ses
opinions.

Il faut aussi donner à l'enfant
la conscience de son âme natio-
nale, la fierté nationale. Il faut
lui donner l'amour de notre lan-
gue.

Nous parlons mal le français.
Si vous saviez comme une croi-
sade s'impose dans ce domaine,
dit le ministre. Nous ne pouvons
pas continuer à prétendre que
nous avons la fierté de nos origi-
nes si nous n'avons pas la fierté
du langage. Il faut un groupe-
ment permanent des bonnes vo-
lontés.

Le Dr Paquette admet qu'il y a
des réformes à faire dans l'ensei-
gnement, mais il demande que
l'on cesse de désaxer une ques-
tion aussi importante en la livrant
à la pâture de l'opinion publique.
Il a confiance pour sa part dans
l'organisme dont nous disposons.

M. l'abbé Ernest Dumais pré-
sente ensuite Son Eminence.

Son Eminence

Son Eminence fait d'abord re-
marquer que le congrès s'ouvre
sous les auspices les plus brillants.
Il s'avère d'ores et déjà, dit-elle,
d'une importance particulière,
non seulement par les sujets qui y
seront étudiés, mais aussi par l'in-
térêt que les autorités ecclésias-
tiques et civiles autant que l'opi-
nion publique auront voulu lui
assurer.

Notre éminentissime archevê-
que adresse ses félicitations "pour
cette initiative" et ajoute:

"L'éducation au point de vue
moral, religieux et social est l'affaire
suprême d'un peuple". Ce
problème dans sa substance, se
pose toujours le même et il est
toujours incompréhensible résolu,
comme tout idéal que la réalité
ne saurait pleinement saisir et
dont le bienfait et la fécondité
viennent précisément de ce qu'il
séduit l'intelligence et provoque
toutes les puissances en son exci-
tant d'une faim insatiable.

Le cardinal dit qu'en matière
d'éducation, il ne censure pas
ceux qui montrent un peu d'hu-
meur, pourvu que leurs mains ne
démolisent point ce qu'ils ne
sauraient reconstruire.

On ne peut que souhaiter que
l'on s'occupe sans cesse du pro-
blème de l'éducation à tous les
degrés de la société, dans la fa-
mille, dans la nation, chez les
hommes d'Etat. "Rien de plus
impérieux pour les éducateurs
eux-mêmes que de se soucier de
leur incomparable métier, d'en
éclaircir la fin, d'en étudier les
procédés, d'en mettre au point
chaque jour l'exercice aussi déli-
cat et difficile que souverain."

Il a vu avec le plus de faveur
possible le projet d'un congrès
d'éducateurs et il approuve volon-
tiers le programme qui lui a été
soumis. Il ne s'est pas offensé
de voir "les instituteurs de l'ensei-
gnement primaire, même laïques,
aborder tel sujet, quelle orienta-
tion, orientation religieuse, orien-
tation sociale, orientation pédo-
gogique, orientation professionnelle,
ils doivent donner à leurs efforts
éducateurs."

Il ne s'en est pas inquiété parce
qu'il sait le sincère esprit chrétien
et le zèle surnaturel qui animent
nos instituteurs et nos institut-
rices, à peu près sans exception, et
en particulier ceux qui présente-
ment dirigent leurs associations
régionales et qui président à ces
débat. Il ne s'en est pas offensé
non seulement pour des raisons de
fait, mais pour des motifs fondés
sur le droit et les principes eux-
mêmes.

L'éducateur laïque

On semble s'attendre qu'il va
dire toute sa pensée sur le rôle de
l'éducateur laïque, chez nous, dans
notre enseignement primaire. Et
il pose carrément que, toutes cho-
ses égales, l'instituteur congréga-
niste est de soi, dans un état pro-
fessionnel supérieur.

Après avoir expliqué cette pro-
position, le cardinal a affirmé que
ceci ne comporte aucune compa-
raison d'individu à individu. "Ceci
ne suppose point qu'il soit légi-

time si même possible d'exclure
le laïque de la fonction d'ensei-
gner, l'Eglise a le droit d'exiger
de tout éducateur qu'il forme
l'homme selon ses destinées sur-
naturelles, et sur l'enseignement
religieux, elle garde tout son droit;
mais hors de là Elle ne réclame
aucun monopole. Elle ne prétend
point que l'éducateur laïque, mal-
gré les faiblesses et les difficultés
de sa situation à plus d'un égard,
ne puisse, d'un autre côté, corriger
substantiellement telles déficien-
ces ni même apporter à d'autres
égards des avantages particuliers.

Le cardinal ne veut pas opposer
l'instituteur laïque au congréga-
niste, mais ce soir il veut très hau-
tement considérer l'instituteur
laïque.

"Et j'affirme, dit-il, qu'il est
dans le rôle légitime quand il
s'adonne selon les règles voulues
au travail de l'éducation. Quicon-
que, en effet, possède l'intelligence
peut et doit la faire rayonner.
Quiconque est apte à répandre
autour de lui de la vertu humaine,
à élever l'enfance jusqu'à la taille
qui convient à l'homme, peut et
doit même s'y employer."

"Sans doute, l'exercice public
de cette fonction, la surveillance
de la fin poursuivie et des moyens
employés par celui qui fait œuvre
d'éducateur relèvent de l'autorité
de l'Eglise, de la famille et de
l'Etat, respectivement, selon la
doctrine catholique que rappelait
si lumineusement Sa Sainteté Pie
XI, dans son Encyclique sur l'édu-
cation de la jeunesse, il y a quel-
ques années."

Notre système scolaire

"Mais voilà, précisément, dans
notre province, grâce à un sys-
tème scolaire, qu'on ne rencontre
guère ailleurs et qui, malgré ses
lacunes, réalise l'alliance la plus
admirable des influences religieu-
ses et civiles, l'instituteur laïque
est à la fois mandaté par l'Eglise
et l'Etat."

L'orateur déclare qu'il ne discu-
te pas pour le moment ceux
qui souhaiteraient voir l'une ou
l'autre de ces influences plus res-
treinte, ou même toutes les deux
repoussées. Il ne dit pas non
plus que tout est achevé dans l'or-
ganisation de l'enseignement pri-
maire public chez nous.

"Mais, continue-t-il, je constate
tout de même qu'une rare consi-
dération du caractère religieux
qu'il s'impose à l'éducateur, et
qu'une remarquable largeur de
vues ont contribué à nous donner
des organismes assez souples et
assez fermes tout ensemble pour
supporter les développements les
plus parfaits et même les plus
audacieux."

Son Eminence parle des écoles
normales et des sacrifices qu'elles
font pour nous donner de vrais
maîtres et non point seulement
des diplômés, et dit qu'elles sont
à la fois sous l'influence de l'Egli-
se et dans les cadres de nos lois
scolaires. Donc, ceux qui en sor-
tent prennent légitimement leur
place dans les rangs du profes-
sorat. Cette place, il est du devoir
de la société de la reconnaître et
de la respecter.

Rémunération

"Je veux signifier, dit plus loin
le cardinal, que, chez nous, l'in-
stituteur laïque devrait être plus
considéré; plus considéré non
point seulement dans l'estime
qu'on peut lui porter, mais dans
le respect qu'on lui doit, et en
particulier dans la façon dont il
est rémunéré."

Il peut y avoir de bonnes rai-
sons, mais d'autre part de trop
nombreux prétextes servent à
continuer chez nous un état de
choses déplorable; des traitements
d'instituteurs et d'institutrices qui,
aux regards de l'opinion publique,
avilissent la noble profession
au-dessous du manœuvre ou du
chauffeur d'automobile.

"Les contribuables et les com-
missions scolaires, le département
de l'Instruction publique, le gou-
vernement provincial et les dépu-

tes ont à ce propos des devoirs
impérieux. On ne peut que louer
toutes les mesures récentes et
celles qui s'annoncent pour rete-
nir la-dessus un état public con-
forme au barème de la justice
distributive.

"On pourra, au surplus, deman-
der aux éducateurs tous les pro-
grès, toutes les réformes, une fois
qu'on leur aura assuré le pain
quotidien et qu'on les aura mis
en condition de vivre avec la quié-
tude et l'indépendance nécessai-
res aux travaux de l'esprit."

"Le respect dû au rôle de maître
d'école exige en outre que l'Etat
et tous les corps publics favorisent
les institutions les plus efficaces
pour rendre l'instituteur capable
de remplir avec compétence la
haute mission qui lui est confiée.
Il se fait actuellement à ce propos,
dans notre province, un grand
travail que les distraits ou les
protanés, je ne parle point des
mauvaisants ni des songe-creux, ne
suspencent point."

Il n'est pas à souhaiter que ce
travail soit hâté au point d'être
irréversible, mais il ne saurait non
plus avancer sans hâte et d'un pas
pas de tortue. Ecoles normales,
publications, bibliothèques, cer-
cles, etc., devraient être mis en
œuvre d'une façon active.

L'éminent orateur ajoute enco-
re, en priant qu'on lui permette
cette expression, qu'il faudra trou-
ver un débouché au produit de nos
écoles normales.

On a déjà commencé d'y pour-
voir par des mesures qui pren-
dront leur plein effet en 1940,
qu'on a jugées plus que sévère-
ment en certains milieux.

Malgré les problèmes locaux et
les réactions passagères qu'elles
ont provoquées en contre-coup,
ces mesures ont paru nécessaires.

L'augmentation des honoraires
contribuera sans doute à procurer
de convenables emplois aux insti-
tutrices qu'on aura suffisamment
préparées. Mais le problème de
l'emploi masculin demeure.

"Il n'est pas suffisamment orga-
nisé. Voilà une affaire à étudier
sans acrimonie ni passion, mais
aussi ouvertement et sans délai.
La question n'est pas simplement,
n'est pas du tout, de remplacer les
frères et les sœurs par des laïcs.
Ils ont les religieux peuvent donner
utilement leurs services. Elle est
à mon sens, entre autre moyens,
de former un certain nombre de
spécialistes compétents et d'offi-
ciers particuliers pour divers ser-
vices d'éducation, et surtout peut-
être d'organiser l'enseignement
masculin dans les villages et les
campagnes, où il manque trop."

Formation et instruction

En conclusion, Son Eminence
veut montrer à l'instituteur que
ni l'Eglise ni l'Etat ni personne ne
fera de lui l'instituteur qu'il doit
être, s'il ne l'ambitionne et n'y
travaille tout le premier.

"Il faudra d'abord, pour cela,
qu'il ne commette pas l'erreur
dans laquelle est tombée la péda-
gogie moderne de confondre édu-
cation et instruction. Et de croire
qu'instruire l'enfant, c'est déjà
le former à la vie. Esprit lamen-
table qui vicie des nations contem-
poraines chez lesquelles nous au-
rions bien gravement tort d'aller
chercher et les méthodes qui non
seulement les arrêtent dans le pro-
grès moral, mais contribuent à
leur ruine prochaine."

Son Eminence se réjouit que le
programme du congrès indique
que l'on ne s'est pas borné à vou-
loir l'instruction de l'enfant mais
son éducation.

"Le programme révèle encore
que l'éducateur, même laïc, s'il est
chrétien, doit mettre à la base de
son œuvre la formation religieuse
de l'enfance, qu'il lui inculquera
en fonction même de ses études
religieuses personnelles, de sa pra-
tique et de sa ferveur religieuse,
et de son esprit d'apostolat."

"Il n'oubliera point, en outre,
que l'enfant qu'il a entre les mains

(à suivre à la 6e page)

La Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Offre aux cultivateurs un marché
avantageux pour la vente de leurs porcs,
boeufs, veaux, agneaux et tous les pro-
duits de la ferme en général.

Cette même succursale tient tou-
jours en magasin un assortiment complet
de farine, grains et moulées.

DEMANDEZ NOS PRIX

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
12 mai 1 an

Chateauguay Perrault
Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques Ouest
Chambre 420 - - MONTREAL
Tél.: PL 8601 Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinaud & Perrault

Philippe Marchand, C.R.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

RAYMOND BEAUDET
AVOCAT
No. 177, rue Notre-Dame
Edifice Rheault 3 Frère
VICTORIAVILLE, P. Q.
15 août 1938 1 an

NOTAIRES

GARNEAU & GARNEAU
NOTAIRES
CHARLES-ROBERT GARNEAU
MARCEL GARNEAU
ARTHABASKA, P. Q.

GAETAN TROTTIER
NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
30 déc. 6 m.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Pour faire affiler vos "clippers",
ouvrage garanti, prix 50 cents,
allez toujours chez EMILE DU-
RAND, propriétaire de l'Hôtel Na-
tional, Princeville. Envoyez le plus
vite possible.
7 oct. j.n.o.

A la Librairie de "L'Union"
vous pouvez acheter un radio
RCA Victor Globe Trotter, à des
conditions des plus avantageuses.
car nous sommes les agents depuis
15 ans.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et châ-
ssis. Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois préparé.

FORTIER FRERES
TEINTURIERS-NETTOYEURS
PRESSEURS
Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Maisons,
Etc. Etc.
Attention spéciale aux commandes
par la maille
4 St-Henri — Victoriaville
21 janv. j.n.o. Tél. 486

A. J. LEHOX
Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.
4 juin 1 an

RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales
et Financières
425, Avenue VIGER,
Montréal

1 juin 1938

PRUDENTIAL
ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON, ENGLAND
La plus grande institution d'As-
surance de l'Empire Britannique.
Fondée en 1848

Gérant des Cantons de l'Est:
ANTONIN F. BELLEAU,
Arthabaska, P. Q.
Tél. 58 Hôtel des Postes
16 sept. 1 an

DR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne
Nationale

Pour 10 sous vous pouvez vous
procurer à notre Librairie un
livret-souvenir de 12 belles vues
d'Arthabaska.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 10 NOVEMBRE 1938

La ferme Attitude de M. Lapointe

La Grande-Bretagne vient de conclure un accord avec l'Italie. Or en vertu du droit constitutionnel qui prévaut dans le British Commonwealth of Nations, un accord conclu par un membre du Commonwealth peut être approuvé par les autres membres. L'Australie et l'Afrique du Sud ont exprimé leur assentiment au récent accord entre l'Italie et la Grande-Bretagne: le Canada n'a pas exprimé d'opinion.

L'honorable M. Lapointe a déclaré que le Canada, n'ayant pas pris part aux délibérations qui ont précédé l'accord italo-anglais, n'exprimerait pas d'opinion sur ce traité. C'est du reste la politique consacrée par le parti libéral depuis plusieurs années, de ne pas engager le Canada dans une obligation internationale qui nait d'un traité si notre pays n'a pas assisté et exprimé ses vues aux discussions qui ont précédé le traité. Cette politique est noble, pleine de bon sens et vraiment canadienne. M. Lapointe, M. King et tous les membres du cabinet veillent jalousement au respect de ce principe. C'est pourquoi le peuple du Canada se sent en sécurité quand les libéraux gouvernent et ne confie l'administration du pays aux "loriers" que pour de courts espaces de temps quand il oublie momentanément les effets néfastes d'un régime conservateur.

Pour un Canada libre et indépendant il faut au pouvoir des hommes comme King et Lapointe.

Châteauguay PERRAULT.

Les "Télégraphes"

Il est peut-être difficile de dire d'où vient l'expression "Télégraphe" pour désigner celui qui se rend coupable de personification d'électeur à une élection, mais tout le monde sait en pratique ce qu'est un "télégraphe", cet individu qui vote à la place d'un autre, en donnant un nom autre que le sien quand il se présente au poll. Cette pratique courante de la personification d'électeurs est très répandue dans les villes où la population est forte et où le président du scrutin ne connaît pas la moitié des électeurs qui viennent voter. C'est une façon déplorable de fausser l'expression de la volonté du public, c'est une prime à la ruse et à la canaillerie.

Le plus sérieux de l'affaire c'est qu'on en est venu à considérer de bonne guerre d'emporter une élection de cette façon. On trouve qu'il est tout normal de donner quelques dollars à un pauvre diable pour obtenir de lui qu'il se parjure plusieurs fois dans la même journée.

Parfois on opère des arrestations de "télégraphes" le jour du scrutin, mais ces arrestations demeurent sans suite. Personne ne se présente en cour pour appuyer la plainte portée. On se contente de dire: "Ah, à quoi bon, c'est une affaire d'élection". Mais une affaire d'élection, c'est très sérieux et c'est très grave pour une démocratie. Les "télégraphes" devraient être poursuivis et punis. C'est la seule façon de faire disparaître une coutume qui se généralise. Quand on sera persuadé que c'est dangereux de faire le métier de "télégraphe", on prendra garde de ne pas s'embarquer dans une section méprisable de la machine électorale. Le grand nombre de télégraphes qui votent à chaque élection fait voir combien sont corrompues nos mœurs électorales et cela laisse songeur sur la solidité de notre société actuelle. Comment peut-on espérer des gouvernements actifs, justes et préoccupés de l'intérêt public d'abord s'ils doivent leurs succès à de telles manœuvres? Comment peut-on espérer que des gens sincères et honnêtes osent se présenter à l'électorat, s'il faut recourir à des moyens plus que louches pour être victorieux?

Déjà dans certaines parties de la ville de Montréal ce n'est pas tout le monde qui se sent la conscience assez large pour vouloir y faire une lutte électorale. Est-ce à dire qu'il faudra laisser la gouverne du pays à des gens sans scrupules? Mais où allons-nous donc?

Une façon efficace de diminuer le nombre des télégraphes serait de forcer, par la loi, tout président du scrutin à porter plainte et à arrêter les télégraphes et ensuite de le forcer à se rendre en cour pour appuyer et mener à bonnes fins les plaintes qu'il a portées. Il faudrait voir cesser la légèreté avec laquelle on considère l'offense de personification d'électeurs.

Châteauguay PERRAULT.

Menace de l'Orient

Depuis des siècles les nombreuses populations de l'Orient envient et détestent les Européens et aussi leurs descendants, les habitants de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Les luttes intestines des Orientaux et leur médiocre développement économique jusqu'à des dates relativement récentes, joints à un manque de coordination gouvernementale rendaient l'Orient peu dangereux pour l'Occident. N'est-on pas sur le point de voir les rôles s'inverser? L'Occident n'est-il pas en train de se diviser, de se faire des luttes fratricides et aussi de négliger l'influence qu'il avait acquise sur les bords de l'Océan Indien et du Pacifique?

Depuis le début du XXème siècle le Japon surtout fait des gains constants dans tous les domaines. Il a d'abord surpris le monde par sa victoire sur les Russes. Puis le perfectionnement de son outillage militaire, la discipline parfaite de son peuple, la grande capacité de travail des Japonais, son éloignement de l'Europe, la bonne formation de son élite et de ses techniciens ont de plus en plus forcé l'administration et le respect de l'Europe. Le commerce japonais est venu livrer une lutte victorieuse à tous les autres dans le monde entier. Et le Japon marche de succès en succès, où cela s'arrêtera-t-il?

Déjà renfermé dans son territoire et limité à sa population, le Japon était redoutable. Mais il a acquis la Manchourie et il est en train de gagner la majeure partie de la Chine. Se représente-t-on de quelle puissance disposera le Japon quand la guerre sera finie et quand ses nouveaux territoires seront organisés au point de vue militaire, agricole et industriel? Quand l'Orient sera définitivement sous l'influence d'un Japon très puissant—et le jour n'est pas loin maintenant—comment fera l'Europe pour garder son commerce actuel, sa prospérité et peut-être même son territoire? La guerre de Chine a beaucoup plus d'importance qu'on ne croit pour l'avenir de la race blanche.

Les races blanches se moquent de la forte natalité des peuples orientaux, mais seront-elles assez puissantes pour résister précisément à ceux qu'elles méprisent? La limitation des naissances est un autre venin qui diminue nos chances de résister victorieusement aux jaunes. Autrefois les blancs étaient respectés en Orient à cause de leur science, de leurs développements économiques, de leur argent, en un mot à cause de leur puissance. Maintenant cette admiration est disparue et il ne reste plus chez les Orientaux que l'orgueil d'appartenir à des civilisations beaucoup plus vieilles que celles d'Europe et d'être des peuples sincèrement religieux à leur façon contrairement à tant d'Européens qui se scandalisent par leur hypocrisie.

La menace de l'Orient n'est pas un vain mot. D'ici 50 ou 75 ans la puissance du monde pourrait bien être surtout entre les mains du Japon.

C. P.

Mutations de propriété et actes divers enregistrés au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska

Septembre 1938

Vente: Alfred Gagné à Aimé Fontaine, 459-81 Ste-Victoire.

Vente: Dame Caroline Doucet Vve Vigneault à Hermann Leblanc, 1/2 E. 211 Bulstrode.

Vente: Maurice Hamel à Milton Nadeau, P. 493-23 Ste-Victoire.

Testament: Amédée Bolduc à Dame Marie-Louise Roux.

Vente: Donat Pepin à Eugène et Joseph E. Lecours, P. 60, 27, 28, 29, 30, 31 et St-Paul.

Cession: Hormidas Beauchesne à Alphonse Pepin, 66a, 67 St-Norbert.

Vente: Arthur Gagnon et Donat Pepin à Municipalité Scolaire de Maddington, 12b, Rg 11, Maddington.

Conventions matrimoniales: J. Alcide Paré et Germaine Létourneau.

Donation: Alphonse Pepin à Emile Roberge, 66a, 67 St-Norbert.

Donation: Dme Clara Pouliot Vve Ph. Ducharme à Edouard Ducharme, 823, Warwick.

Vente: Deles Olivine, Cécile et Berthe Beaumier à Arthur Laroche, P. 45 Warwick.

Vente: Emile Morin à Arthur Champoux sur 130, 131, 133, P. N. E. 185 et 186 St-Christophe.

Vente: J. W. St-Onge, syndic, à R. Yvan Gallup, sur 108, Tingwick.

Vente: J. W. St-Onge, syndic, à Golden Rule Lodger, No. 13 L. O. D. F. sur 112, 111, 2P, 547, Tingwick.

Testament: Omer Perreault à Mme Eugénie Girouard.

Testament: Norbert Ouellette à Mme Marie Côté, son épouse.

Conventions matrimoniales: Raymond Kirouac et Bernadette Cloutier.

Vente: Succ. Victor Lambert à Evariste Lavigne, 100-30 Ste-Victoire.

Bail à rente foncière: Napoléon Campagna à Alphonse Tourigny, 97-628 Ste-Victoire.

Bail à rente foncière: Malvina Coulombe à Ulric Belhumeur, 196-23 Ste-Victoire.

Echange: Joseph Beaudreau et Alma Lambert, P. N. 147 et 148 Bulstrode.

Ventes: Joseph Calixte Vézina à Oscar Girouard et Oscar Girouard à Dame Mélanie Côté, sur 369-19 Ste-Victoire.

Bail à rente foncière: Dame Victorine Ducharme, Vve Nap. Carignan à Oscar Girouard sur 151-113 Ste-Victoire.

Conventions Matrimoniales: Germain Gagnon et Delle Rita Pellerin.

Vente: P. H. Desharnais et ux. à Médéric Pepin, P. 441 Ste-Victoire.

Vente: Charlemagne Marchand à Calixte Belleau, 5e du Rg XI, Blandford, 3 arp. S. 3 arp. E. 107 Bulstrode.

Vente: Alphonse Camiré à Renaud Plamondon, 55, 1/2 S. E. 43, St-Norbert.

Vente: Willie Provencher à Xavier Bédard, sur 847a, 847b, 847c, Tingwick.

Vente: François Martin à Wilfrid St-Cyr, 436, 437 Tingwick.

Vente: Albert Desrosiers à Denis Labre, 19 Rg XII Kingsey.

Vente: Roland Laforest à Jules Tétreault, 16 Rg XII Simpson.

Vente: Marie Rose Deshaies à Joseph Gagné, P. 538-8 Ste-Victoire.

Vente: Edmond Carignan à Antonio Godbout, 905 Tingwick, avec réserves.

Bail à loyer: Sénévé Labbé à Dame Charlotte R. Rabinovitz, Dame Weinstein, P. 340 Ste-Victoire.

Vente: Joseph Joyal à Irénée Joyal, P. 1103 Warwick.

Vente: Nestor R. Lavigne à Antonin Lemaire, P. N. D. 14a Simpson.

Contrat de mariage: Edouard Côté, méd. et Gabrielle Giroux.

Vente: Médéric Pepin à McColl Frontenac Oil Co Ltd, P. 441 Ste-Victoire.

Vente: Albert Bergeron à Albert Gingras, 454-119 Ste-Victoire.

Vente: Job Grenier à Robert Thérien, 337, 339, 340, St-Norbert.

Testament: Angéline Gélina Levasseur à Philippe Levasseur, 1/2

ud 771, 774, 775, 692, 693, 694 à dist. Warwick.

Vente: Ernest Cantin à Henri Kirouac, P. O. 147 Ste-Victoire.

Vente: Aimé Gouin à Raymond Houle, 97-632 Ste-Victoire.

Donation: Alfred Paris à Florence Paris, 105, P. 136, P. 107, 101, St-Norbert.

Vente: Léopold Cormier à Emile Magnan, P. 132 Rg 11 Maddington.

Cession: Emile Magnan et Léopold Cormier à Charles Carignan, P. 13e Rg 11-Maddington.

Vente: Arthur Houle à Donat Lafontaine, 1056, 1058, 1059, 775 à dist. Warwick.

Bail à rente foncière: Succ. Dame B. Bouchard Bourbeau à Désiré Bergeron, 139-23 Ste-Victoire.

Contrat de mariage: Oscar Rouillard et Irène Beaudet, P. 120 Ste-Victoire.

Vente et Donation: Alphonse G. Létourneau à Alfred Paris et Alf. Paris à Marie-J. Paris, 2 ptes 100-33, 100-95 Ste-Victoire.

Bail à rente: Napoléon Campagna à Paul Emile Labbé P. 99 Ste-Victoire.

Donation: Alfred Paris à Marie-Jeanne Paris, 949, 947 Tingwick.

Testament: Benjamin Marchand à Philippe et Jules Marchand, 11b, 11c du Rg XII, 1/2 S. E. 20-31 Rg XI Blandford.

Vente: La Commission Scolaire Ste-Victoire d'Arthabaska à Arsène Tourigny sur 570 Warwick.

Vente: P. C. DuBois à A. G. Létourneau.

Bail à loyer: Delle Régina Sylvestre à Georges Etienne Thibodeau, P. 265 Princesville.

Vente: Willie Trotter à Alfred Rousseau, P. 380-3 Ste-Victoire.

Testament: Dame Emma Moreau Vve Orens Ducharme, à ses enfants.

Donation entrevifs: Alf. Roux à Lucien Roux, P. 16e Rg X, Stanfold.

Contrat de mariage: Bernard Baril et Simone Pepin.

Bail à rente: Philippe Boulanger à Hervé Caron, P. 498 Ste-Victoire.

Vente: La Corporation du Comté d'Arthabaska à Albert Houle, 1/2 E. 174 Bulstrode.

Vente: Aline Fournier à Hermine Chouinard 100-37 Ste-Victoire.

Vente: Arthur Lafontaine à Ovide Lafontaine, 76, 77, 78 Saint-Christophe.

Vente: Herménégilde Descomiers à Tréfilé Campagna, 57 St-Paul.

Vente: Odilon Houle à Philias Fortier, P. 459-300 P. 459-298, Ste-Victoire.

Vente: Succ. V. Lambert à Johnny Bécotte, 100-20 Ste-Victoire à dist.

Vente: Arthur Camiré à Noël Desrochers, 1/2 N. E. 149, 153, 151, Ste-Hélène.

Vente: Joseph Marchand à Albert Marchand, P. E. 13b, P. O. 14a St-Louis, 18a, 18b, Rg 1 Stanfold.

Vente: Joseph Marchand à Lucien Marchand, P. E. 14a St-Louis 18a Rg 1 Stanfold.

Bail à loyer: Joseph Paris à La Corporation de la Ville d'Arthabaska.

Avis de vente: Le Shérif du District de Nicolet, 1/2 Sud des 3 arpents, Ouest Bulstrode.

Vente: Ph. Marchand es-qual. à Delle Rose-Anna et Laurencia Dumas, 98 P. N. E. 99, P. N. E. 100 Ste-Hélène.

Vente: La Corporation de Chester Ouest à Rosaire Poliquin et Hector Houle, P. 177 St-Paul.

STANSTEAD ET ST-LOUIS

Les candidats ministériels ont été victorieux à l'élection partielle provinciale tenue dans les comtés de Stanstead et de St-Louis le 2 novembre courant.

M. Henri Gérin, avocat, de Coaticook, a été élu pour le comté de Stanstead par une majorité de 588 voix, et M. Louis Fitch, C. R., avocat, de Montréal, a obtenu une majorité de 69 voix pour le comté de St-Louis.

VENDEURS demandés par une maison solennellement établie depuis 10 ans. 200 produits garantis: TOILETTE, Epices, Essences, Produits alimentaires, de ferme, etc. Proposition sans risque. Nos produits garantis vous ouvrent les portes. Chaque famille un client. Laissez-nous vous prouver comment vous pouvez faire votre vie. Pour détails et catalogue gratuits, sans obligation: FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal, P. Q.

FEU MADAME EDM. PELLERIN

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Mme Edmond Pellerin, de cette ville, née Emilie Croteau. Quoique malade depuis longtemps rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Elle était âgée de 60 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Edmond Pellerin, et plusieurs enfants dont quatre filles religieuses de la communauté des Sœurs de Jésus et de Marie, de Montréal.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu ce matin à huit heures et demie au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

"L'Union des Cantons de l'Est" offre à M. Pellerin et à sa famille ses sincères condoléances dans le deuil qui les frappe.

MARIAGE

Le 22 octobre a été béni le mariage de M. Fernand Houle avec Mlle Yvonne Dussault. M. Hector Houle servait de témoin à son fils et M. Alphonse Vallière accompagnait sa nièce.

C'est M. l'abbé Art. Bergeron, vicaire, qui a présidé la cérémonie.

L'heureux couple est parti en voyage de noces à Montréal.

Le 27 octobre, il y eut souper de famille chez M. et Mme Charles Roux, en l'honneur de M. et Mme Fernand Houle, de retour de leur voyage de noces.

La mariée a reçu de nombreux cadeaux.

Tous nos vœux de bonheur au nouveau couple.

RECEPTION A MONSIEUR A. LAFORTUNE

Drummondville—La population de Drummondville, le maire et les principaux citoyens en tête, s'est portée, nombreuse et joyeuse, au devant de son nouveau pasteur, S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, qui lui a fait l'honneur de sa première visite canonique. Escorté en triomphe par les rues de la ville, le distingué prêtre fut conduit au presbytère où M. le Chanoine Georges Melançon, curé lui a présenté ses affectueux hommages.

M. le maire Arthur Rajotte lui a souhaité ensuite la bienvenue la plus cordiale au nom des citoyens. Son Excellence, vivement touchée de cette démonstration de foi et de piété filiale, a remercié le curé, le maire et tous les citoyens de Drummondville de ces marques d'honneur à l'adresse de leur évêque.

Mgr Lafortune a souligné l'harmonie complète qui existe entre les autorités civiles et religieuses de la ville, et en a félicité la population très chrétienne qui l'habite. Il a fait une mention toute spéciale de la jeunesse de Drummondville qui, dans ses corps et sociétés organisées, avait pris une part prépondérante dans le cortège d'honneur. Monseigneur s'est réjoui également des accents harmonieux de la fanfare de Drummondville, une des plus réputées de la province, qui l'a accueilli lors de son arrivée dans le diocèse à Nicolet et qui l'a escorté aujourd'hui triomphalement dans les rues de la principale ville de son diocèse.

Monseigneur adressa ensuite des remerciements émus à toute la population qui lui témoignait ainsi son estime et son attachement; il remercia chacune des organisations et sociétés de la ville qui lui ont préparé une si belle fête.

La réception s'est terminée par l'entrée solennelle de l'évêque dans l'église paroissiale de Saint-Frédéric, où la cérémonie s'est déroulée selon le rituel romain.

AGENTS DEMANDES

Soyez votre propre patron. Prenez charge territoire Jito. Articles de toilette, remèdes, thé, café, épices, etc. Deux cents produits. Commencez maintenant. Meilleur temps de l'année. Faites trente jours essai, catalogue, informations gratis. COMPAGNIE JITO LIMITEE, 1031 Dorchester Est, Montréal 10 nov. 6 f.

N'oubliez pas que La Librairie de L'Union est ouverte tous les samedis après-midi jusqu'à 6 heures.

Notes Locales

M. l'abbé Léon Farly, curé de cette paroisse, a fait la visite annuelle dans notre ville dans le cours de cette semaine. M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, a visité les familles de la paroisse.

L'honorable juge Lucien Cannon, de Québec, passe la semaine en notre ville. Il préside le terme de la cour supérieure qui s'est ouvert mardi, le 8 novembre.

MM. Gaston Ringuel, avocat, de Drummondville, Philippe Marchand, avocat, Germain Lacoursière, avocat, de Victoriaville, et Louis F. Cantin, avocat, d'Asbestos, étaient ici cette semaine pour affaires devant la cour supérieure.

MM. et Mmes Jules Poisson et Raymond Ouellet sont allés à Montréal, la semaine dernière.

M. A. Parrot et ses enfants, de Ste-Emilie de Lotbinière, sont venus en visite chez M. et Mme Adélaïde Picher ces jours derniers.

M. et Mme Victor Marceau, de Drummondville, visitaient des amis dimanche.

M. et Mme Albert Bergeron sont allés à Québec mardi.

Une éclipse de lune s'est produite lundi soir, visible à tous ceux qui ont eu la patience d'assister à ce féérique spectacle. Malheureusement, un encombrant brouillard et des nuages sortis on ne sait d'où ont masqué la première partie de cette éclipse.

La plus chaude journée de l'automne était mardi, alors que le thermomètre a monté à 70.1 Fahrenheit. On n'a jamais vu cela en novembre. Dès mardi soir le temps se mettait au froid et on annonçait même de la neige.

M. et Mme Elie Ducharme, de Montréal, sont venus samedi en visite chez M. et Mme Adélaïde Picher.

Vendredi, 11 novembre, fête de l'Armistice, est un jour de fête légale. Il faudra garder à onze heures de l'avant-midi deux minutes de silence. La banque, le bureau d'enregistrement et le palais de justice seront fermés.

Un nouveau timbre de treize cents sera mis en vente par le département des Postes du Canada le 15 novembre. Il représente l'entrée du port de Halifax.

M. le Dr Jean-Marie Bécotte, M. Paul Bruno Bécotte, sténographe officiel, M. Roland Provencher, protonotaire, Mlles Gertrude et Béatrice Provencher, gardes-malades, sont allés à Montréal, lundi, assister au mariage de M. Lionel Bécotte avec Mlle Lucille LaBarre.

M. et Mme Nazaire Forcier, de Chicopee Falls, étaient de passage chez Mlle Berthe Baril en fin de semaine.

Le Rév. Frère Basile, directeur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, est allé à Québec mercredi pour les funérailles du Rév. Frère Germain, provincial.

Mme J. O. Garneau est allée à Sainte-Foye, (Québec) dimanche, rendre visite à son fils Jacques, au Juvénat des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Mme Ovide Baril est retournée aux Etats-Unis.

Les RR. Sœurs Philomène-Marie, (Diana Pellerin) Marie-Léopoldine (Juliette Pellerin), St-Paul-Edmond (Marie-Jeanne Pellerin) et Ste-Marie de l'Espérance, (Rosaria Pellerin), des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Montréal, sont venues chez leur père, M. Edmond Pellerin, à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Pellerin.

M. Zachée Langlais, ingénieur civil, de Québec, était de passage ici hier pour affaires professionnelles.

M. J. H. Côté, registraire, de Richmond, était ici mercredi.

M. Gérard Lavoie, comptable de la banque de Montréal, de notre ville, vient d'être transféré à Sorel.

Nous lui souhaitons succès dans son nouveau poste.

M. et Mme William Bergeron, M. et Mme Alcide Fleury et leurs enfants, Suzanne et Jacques, Mlles Claire Bergeron et Corana Vallières, MM. Marcel Bergeron et Léo Vallières, sont allés à Nicolet dimanche.

M. et Mme Chs-Edouard Pellerin et leur fils Geo-André sont allés à Québec, dimanche, reconduire M. et Mme Borromée L'Italien, de Ste-Anne des Monts, qui étaient en voyage de noces. Ils ont rencontré M. Octave Langlois, capitaine du "Mont Ste-Anne" et M. Léopold Langlois, avocat, de Québec, frères de Mme Pellerin.

NAISSANCES

Le 28 octobre, à l'hôpital d'Arthabaska, est né Joseph-Émilien-Médéric-Jean-Roch, fils de M. et Mme Émilien Huot (née Flore Desfossés) et baptisé à Victoriaville le 30 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Huot, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Ben. Desfossés, de Drummondville, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Lucien Bergeron (née Rose Verville) de Victoriaville, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, née le 12 octobre et baptisée le 13 sous les prénoms de Marie-Ghislaine-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Trotter, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Maurice Poudrier, tante de l'enfant.

Victoriaville: Le 3 novembre est née Marie-Irène-Charlotte-Yolande, enfant de M. et Mme Célestin Boucher (Jacqueline Garneau) et tenue sur les fonts baptismaux par M. Charles-Edouard Boucher et Mlle Irène Garneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Séraphin Garneau, tante de l'enfant.

M. et Mme Wilfrid Lemay (née Maria Biron), de Manchester, N. H., font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Doris-Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien J. Girard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Oscar Biron, tante de l'enfant.

St-Albert de Warwick

—La semaine dernière, M. et Mme Antoine Gosselin ont rendu visite à leur gendre, M. et Mme Albert Turcotte.

—Mlle Anita Turcotte a passé quelque temps à Victoriaville; elle est maintenant revenue dans sa famille, M. Albert Turcotte.

Dr Jean-Marie Bécotte

MEDECIN-CHIRURGIEN
(Voisin du

Un thé pour tous les goûts

THE "SALADA"

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



LES QUESTIONS QU'ON ME POSE

Je reprends la série des questions qu'on me pose le plus souvent et auxquelles on demande des réponses précises.

Prenons d'abord la question qu'on me pose le plus fréquemment: Est-il possible tant qu'on n'a pas dépassé la quarantaine car les tissus spongieux répondent facilement aux traitements appropriés.

Quel est le meilleur moyen de combattre, chez soi, l'apparence granuleuse de la surface de la peau (chair de poule) aux jambes et aux bras?

Stimuler la circulation du sang en frottant avec une éponge dure ou une brosse rude de surface ainsi affectée.

Comment soigne-t-on une peau grasse?

Eviter soigneusement les crèmes grasses. Faire usage de crème à base de citron et faire des applications de lotions astringentes. Eviter les liqueurs alcooliques. Boire de l'eau en abondance. S'exposer le plus possible au grand air.

Quel est le meilleur soin à donner à sa chevelure?

Il faut stimuler les glandes qui sont à la racine des cheveux en brossant énergiquement le cuir chevelu. Une personne qui aurait des soins en enfance, suivi cette pratique chaque jour, n'aurait pas besoin de tonique capillaire, car jamais elle n'aurait eu de pellicules et ses cheveux auraient un beau lustre naturel au lieu d'être ternes et sans vie.

Peut-on faire pousser ses cils?

Rien n'est plus facile, pourvu que l'on fasse usage d'une préparation qui pénètre jusqu'aux racines des cils. L'huile de ricin serait excellente à cette fin, n'était son odeur désagréable et le fait qu'elle donne aux yeux une apparence "cireuse", qu'on peut cependant éviter le jour en appliquant l'huile le soir au coucher et en enlevant toute trace par de grandes ablutions à l'eau tiède au lever.

Comment peut-on empêcher les cheveux blonds de brunir?

D'abord en soignant son cuir chevelu pour assurer le fonctionnement normal des glandes capillaires; en lavant sa tête chaque semaine avec un "shampoo" pour blondir ou en faisant suivre le "shampoo" ordinaire d'un rinçage au vinaigre et au borax. Eviter les teintures déguisées sous le nom de "rinçages pour blondes" dont l'effet est éphémère et qui assèchent les cheveux et provoquent leur chute.

Eh bien, cousines, ces réponses sont-elles assez précises pour sa-

tisfaire celles qui m'ont fait le reproche de manquer de précision dans mes articles? Je désire cependant insister sur le fait qu'il est presque impossible dans un grand nombre de cas de donner des réponses précises à moins d'avoir des renseignements précis quant à l'état qu'il s'agit de combattre. Ainsi, les soins à donner à un visage dont la peau est grasse ne sont pas du tout les mêmes que ceux qui doivent être donnés à une personne dont la peau est sèche. Il en est de même pour les soins à donner aux cheveux, si vous avez des pellicules, si votre chevelure est grasse ou si vos cheveux sont secs et cassants; il y a des traitements appropriés pour chaque cas. A moins de me fournir des précisions, il m'est impossible de vous donner des réponses passe-partout, applicables à tous les cas. Je sais que de telles réponses paraissent constamment dans les colonnes de certains journaux, mais celles qui parlent ainsi de soins "panacées" s'appliquent à tous les cas, sont des personnes qui manquent de connaissances sérieuses ou qui versent dans la charlatannerie.

Des feuillets sur la beauté, gratis, aux lectrices.

Dans la série de feuillets sur les soins de beauté que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal, je me suis efforcée de bien faire comprendre les soins à donner dans les divers cas qui peuvent se présenter. Comme on le sait, j'ai fait imprimer des feuillets sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, sur le développement de la poitrine, la destruction des disgracieux poils follets, la correction de la transpiration excessive, de la graisse excessive, de la maigreur. Ces feuillets ne sont pas des circulaires. Ils n'annoncent aucun produit. Ils ne comportent que des conseils désintéressés dictés par l'expérience que j'ai acquise au cours des études que j'ai faites, d'abord à Paris, et que je ne cesse de faire depuis mon retour au pays. Ces feuillets sont adressés à toute lectrice de ce journal qui m'en fait la demande sur l'envoi d'un timbre de 3 sous pour chacun d'eux. L'envoi en est fait dans une enveloppe discrète ne comportant pas d'indication d'origine. Adressez-moi vos lettres ainsi: "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal et je serai heureuse de vous faire tenir une réponse par un prochain courrier.

Cousine Blanche

LA NOËL DANS LES ANTILLES

Célébrer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans les Antilles est une nouveauté qui ne manque pas d'attirer chaque année un plus grand nombre de personnes, déclare le gérant du trafic du Canadien National.

Pour la commodité des passagers qui désirent célébrer la Noël dans la mer des Antilles et le Jour de l'An dans leur famille le "Lady Somers" quittera Boston le 10 décembre.

Les passagers du "Lady Rodney" qui quittera Boston la veille de Noël célébreront les deux fêtes en mer. Il en sera ainsi des passagers du "Lady Nelson" qui quittera Boston le 3 décembre à destination de la Guyane Anglaise et de ceux du "Lady Hawkins" qui quittera Boston le 17 décembre.

M. ALLAN BRAY

EST MORT SUBITEMENT
DIMANCHE SOIR, AU FORUM

M. J. Allan Bray, échevin de St-Henri, est mort subitement dimanche soir vers neuf heures trente, au Forum où il assistait à la joute inaugurale de la saison de hockey. Il était entouré de MM. Camilien Houde, George Caron, Dave Rochon et Omer Côté.

Il s'est effondré dans la loge où il avait pris place avec ses collègues et amis.

M. Bray n'était âgé que de 54 ans. Sa carrière politique fut l'une des plus mouvementées et des plus pittoresques qu'on puisse imaginer. Il fut tour à tour député, organisateur, échevin, président de l'Exécutif, et tour à tour conservateur, libéral et indépendant.

Il fit son entrée dans la vie publique comme échevin du quartier Ahuntsic, qu'il représenta à l'hôtel de ville pendant deux ans. Il se fit ensuite élire député de St-Henri, puis échevin de St-Henri. Il fut l'organisateur en chef du parti conservateur sous Camilien Houde. En 1930, il fut président du comité exécutif. Après sa démission de la présidence de l'Exécutif, il fut absent de l'hôtel de ville jusqu'en 1931, alors qu'il fut réélu échevin de St-Henri. Il fut de nouveau réélu en 1936.

Il laisse dans le deuil, sa veuve, Mme Maria Lanthier, quatre fils: MM. Raoul, Dollard, Julien et Gaetan Bray; sept filles, Mme Émile Doray, née Aurèle, et Mlles Yvette, Gergette, Marie, Rita, Annette et Jeanne Bray; un gendre, M. Émile Doray; deux bruns, Mmes Raoul et Dollard Bray, quatre petits-fils et deux petites-filles.

PENSION AUX VEUVES MERES DE 2 ENFANTS

La loi des pensions aux mères nécessiteuses entrera en application le 15 décembre prochain. Pour le moment, seules les veuves chargées d'au moins deux enfants commenceront à recevoir des allocations mensuelles. Toute veuve ayant deux enfants sous ses charges recevra \$10 par mois et cette allocation sera augmentée jusqu'à concurrence de \$60 suivant le nombre des enfants.

Voici les règlements qui ont été adoptés par le conseil des ministres pour régir l'application de la loi:

Procédures relatives aux demandes d'allocations

2.—La demande d'allocation en vertu de la loi est adressée, en première instance, soit à l'Office, à son bureau dans la cité de Québec, soit à un reviseur.

3. Lorsque la demande est adressée en première instance à l'Office, celui-ci transmet immédiatement à la requérante un questionnaire suivant la formule 1.

4. Lorsque la demande est adressée en première instance à un reviseur, il est du devoir de cet officier de transmettre sans délai à la requérante le questionnaire mentionné à l'article 3.

5. La requérante doit remplir le questionnaire et le transmettre à l'Office, qui doit indiquer sur le document transmis la date de sa réception.

6. Lorsque l'Office est d'avis qu'une allocation doit être accordée à une requérante, il doit transmettre le questionnaire à un reviseur, avec instructions de faire remplir par la requérante la demande définitive d'allocation, laquelle doit être faite selon les formules 2, 3, et 4.

7. Lorsqu'au contraire l'Office est d'avis qu'une allocation ne doit pas être accordée à une requérante suivant les réponses données par celle dernière, il doit en informer la requérante dans un délai raisonnable en lui transmettant, dûment complété, un document suivant la formule 5 indiquant à la requérante les raisons du renvoi de sa demande.

8. Le reviseur qui reçoit une demande définitive d'allocation de l'Office procède dans un délai raisonnable à la vérification des faits contenus dans la demande, puis transmet sans délai à l'Office son rapport et ses recommandations, faits suivant les formules 6, 7, 8, 9 et 10.

9. Les procédures devant un

reviseur, y compris la préparation des demandes d'allocation ou de tous autres documents quelconques, sont gratuites.

Preuves qui doivent accompagner une demande

10. La requérante doit assementer les réponses et les renseignements fournis au questionnaire visé à l'article 3 du présent règlement et toutes autres formules, déclarations ou renseignements quelconques tendant à établir son droit à une allocation.

11. Sans préjudice à l'assementation exigée par l'article 10, les qualités de veuve ou de grand-mère, l'âge des enfants à la charge d'une veuve ou d'une grand-mère se prouvent, conformément à la loi, c'est-à-dire au moyen de la production, par la requérante, des actes inscrits sur les registres de l'état civil ou, à défaut de l'existence de tels actes, soit par les registres et papiers de famille ou autres, écrits, ou par témoins.

La qualité de sujet britannique acquise par droit de naissance s'établit de la même manière et celle acquise par l'effet de la loi s'établit au moyen de production, par la requérante, d'un certificat de naturalisation, également sans préjudice à l'assementation exigée par l'article 10.

12. Les garanties raisonnables d'habileté à donner à ses enfants les soins d'une bonne mère sont établies par au moins deux certificats, dont l'un donné par un membre d'une dénomination religieuse et l'autre par une personne désintéressée, non apparentée avec la requérante. Ces certificats seront préparés suivant les formules 11 et 12.

Temps et mode de paiement des allocations

16. L'allocation accordée en vertu de la loi est calculée à compter du jour qui suit la date de la réception par l'Office du questionnaire prévu à l'article 3 du présent règlement, sujet à la restriction suivante:

Toutefois, dans aucun cas l'allocation doit remonter à une date antérieure au 1er décembre 1938.

17. Le paiement des allocations sera effectué mensuellement au moyen d'un chèque émis sur une banque à charte et transmis par maille postale, le dernier jour de chaque mois, à la dernière adresse connue de la personne à laquelle l'allocation est accordée.

Base des allocations

22. Les bases des allocations accordées en vertu de la loi seront les suivantes:

1. Pour une réclamante, une allocation mensuelle de quarante (\$40) dollars pour deux enfants âgés de moins de seize ans à sa charge et une somme additionnelle de cinq (\$5) dollars pour chaque enfant, en sus de deux, âgé de moins de seize ans et à sa charge, l'allocation totale ne devant en aucun cas excéder soixante (\$60) dollars par mois.

23. Dans les cas visés à l'article 6 de la loi, lorsque la requérante a pour épouse le grand-père des enfants, une allocation peut être accordée que dans la mesure où, au jugement de l'Office, le grand-père est incapable de remplir à leur égard les obligations alimentaires qui lui sont imposées par le Code civil.

St-Paul de Chester

Une réunion d'amis eut lieu dimanche, le 30 octobre, chez M. Philibert Roger.

Étaient présents: MM. Gaston Croteau, Mlle Marie-Rose Roger, M. Grenier et Mlle R. Desharnais, M. Gérard et Mlle Eva Desharnais, M. Hincé et Mlle Simonne Roberge, M. Bernier et Mlle Chouinard, M. Laroche et Mlle Guillemette, M. Côté et Mlle Laroche, M. V. Roberge et Mlle M.-Ange Gauthier, M. Edmond Lafontaine et Mlle C. Bergeron, M. Lambert et Mlle Bernier, M. Lafontaine et Mlle Croteau, M. L'Heureux et Mlle I. Lafontaine, M. Crouinard et Mlle Bernier, MM. Hervé et Germain Roger, Conrad et Armand Fortin, J. Louis, Rosaire, C. Edouard Dugré, Paul Croteau, Gérard Gauthier, Florian et Fernand Lafontaine, Roland Bergeron, C. Roberge, Raoul et Rosario Roux, R. Fréchette, MM. Côté, Desrochers, St-Cyr, Dion, Ouellette, Lavigne, Lenneville et autres. Il y eut chant et musique. Tous

Quand vous possédez une laveuse électrique, il n'y a plus de lundis ennuyeux. C'est la meilleure aide que l'électricité puisse apporter à la femme. Les tissus souillés sont nettoyés soigneusement—et sans usure. La Laveuse Electrique est si efficace et travaille si vite que le lavage hebdomadaire est prêt à étreindre en un rien de temps.

Des années de recherches et d'expériences ont contribué à la réalisation des laveuses Westinghouse. Elles sont scientifiquement parfaites... élégantes, durables et efficaces... voyez-les à notre bureau ou chez votre marchand.



WESTINGHOUSE
• WX •

Le modèle WX présente une valeur insurpassée par aucune autre laveuse à prix modique sur le marché.

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

ont passé une agréable soirée.

—M. Lionel Bergeron et Mlle Liliane Roger, M. Edmond Lafontaine et Mlle Cécile Bergeron ont rendu visite, le jour de la Toussaint, à M. et Mme Edgar Landry, de St-Rémi de Tingwick.

—Le jour de la Toussaint, il y eut réunion d'amis chez M. Wellie Laroche.

A VENDRE

Une maison avantageuse et de revenus, beau poste pour un commerce, située dans le centre des affaires. S'adresser à

J. R. ROULE,

261 Rue Notre-Dame

Victoriaville

20 mai j.n.o.

FLANC AUX NOUILLES AUX OEUFS CATELLI

- 1 paq. de nouilles aux œufs Catelli
- 1 pinte de lait
- 2 œufs
- 3 c. à table de sucre
- ½ c. à thé de vanille ou citron
- 1 pincée de sel

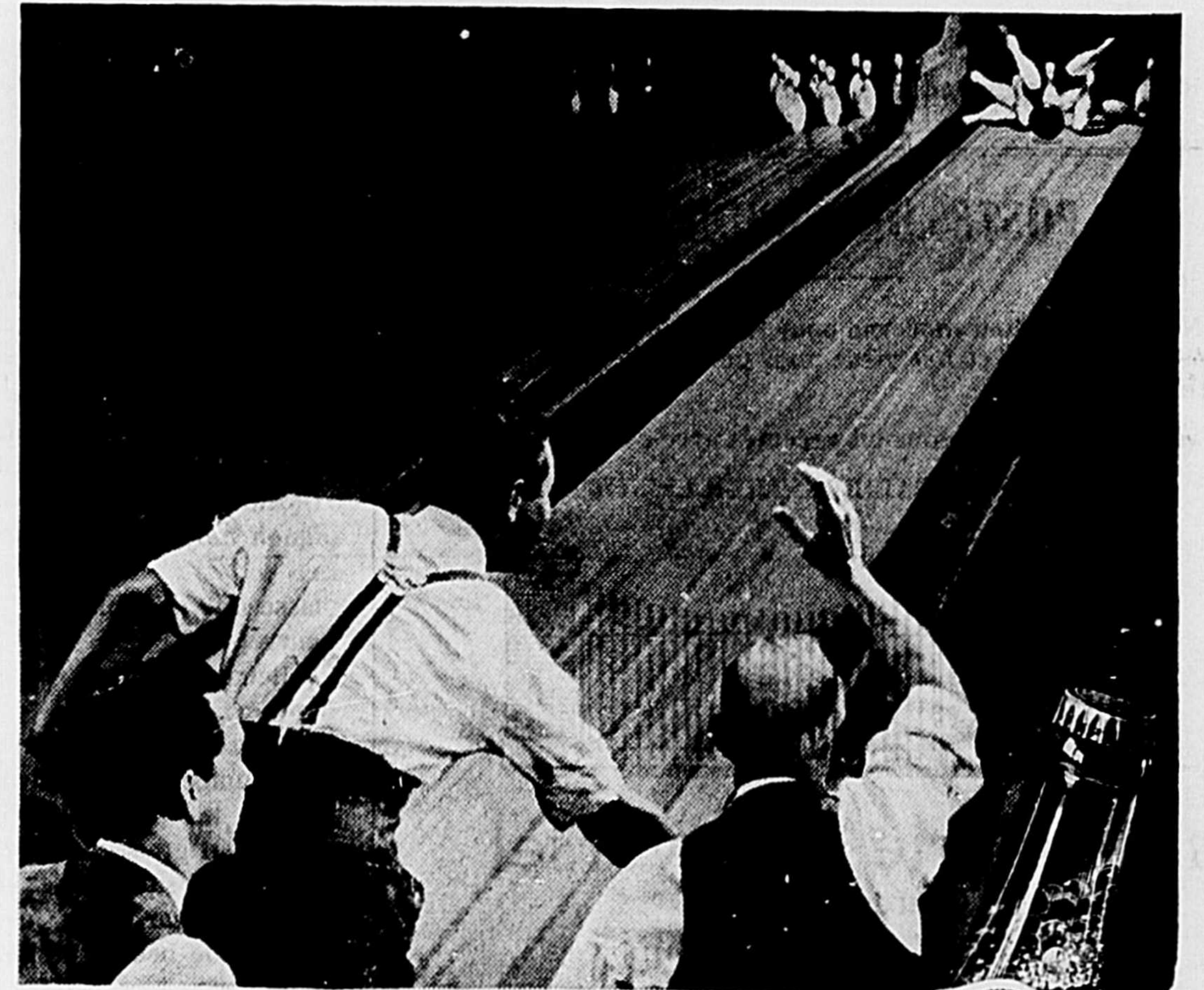
Briser les nouilles et faire bouillir dans le lait. Ajouter le sucre, sel, essence et les œufs bien battus. Verser le tout dans un plat beurré et faire gratiner dans un four à feu modéré.

Les Recettes de
Jeanne Catelli

LA PROVINCE COMPTE

40 UNITES SANITAIRES

Le rapport général des activités du ministère provincial de la Santé pour l'année 1937-38 a été déposé chez l'hon. M. Albiny Paquette. Ce document mentionne la formation, au cours de l'année dernière, de deux divisions nouvelles jointes au ministère et la création de 9 unités sanitaires, ce qui porte le nombre total de ces organismes à 40 dans notre province. Le rapport signale aussi l'augmentation des médecins chargés de dépister les cas de tuberculose.



Une source de pure satisfaction

Vous êtes toujours certain de "frapper juste" avec la Black Horse — la meilleure bière du Canada. Cette vraie bonne bière — saine, vigoureuse et agréable au goût — est le chef-d'œuvre de la BRASSERIE DAWES qui fabrique la meilleure des bières depuis cinq générations. Verre en main, admirez-en la pureté cristalline et goûtez-en la saveur inoubliable. La bière qui facilite la digestion — et constitue une source de pure satisfaction.

La meilleure bière au Canada

Black Horse
Une favorite depuis cinq générations



...et VOUS
pouvez préparer
ces savoureux
plats de
POISSON!



• Nos braves pêcheurs canadiens mettent plus de 60 différentes sortes de poissons, de mollusques et de crustacés sur le marché. Frais, fumé, séché, en conserve ou mariné... le poisson se prête à une grande variété de plats appétissants, délicieux, économiques.

Ces plats sont d'ailleurs fort nourrissants, car les poissons, les mollusques et les crustacés canadiens possèdent une abondance de protéines, de sels minéraux et de précieuses vitamines. Ils offrent en effet tout ce qu'il faut pour constituer un superbe déjeuner ou souper.

Vous pouvez vous arranger avec le marchand pour qu'il vous fournisse différentes sortes de poissons délicieux, plusieurs fois la semaine; c'est une idée qui sera hautement appréciée de la famille.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,
OTTAWA.

Même! Demandez la Brochure Gratuite.



MINISTÈRE DES
PÊCHERIES, OTTAWA.

Veuillez m'envoyer votre brochure
gratuite intitulée: "100 Délicieuses
Recettes de Poisson".

415

Non (Écrire librement, en lettres détachées)

Adresse:

CW-127

LE POISSON AU MENU DU JOUR



MOTEURS A GAZOLINE

REMIS A NEUF
OFFERTS
A PRIX REDUITS

Un lot de bons MOTEURS A GAZOLINE, remis à neuf,
de 1 1/2 C.V. jusqu'à 10 C.V. Tous garantis pour 1 an.

Un BANC-SCIE à bois de corde, usagé.

Vendrons à prix réduits

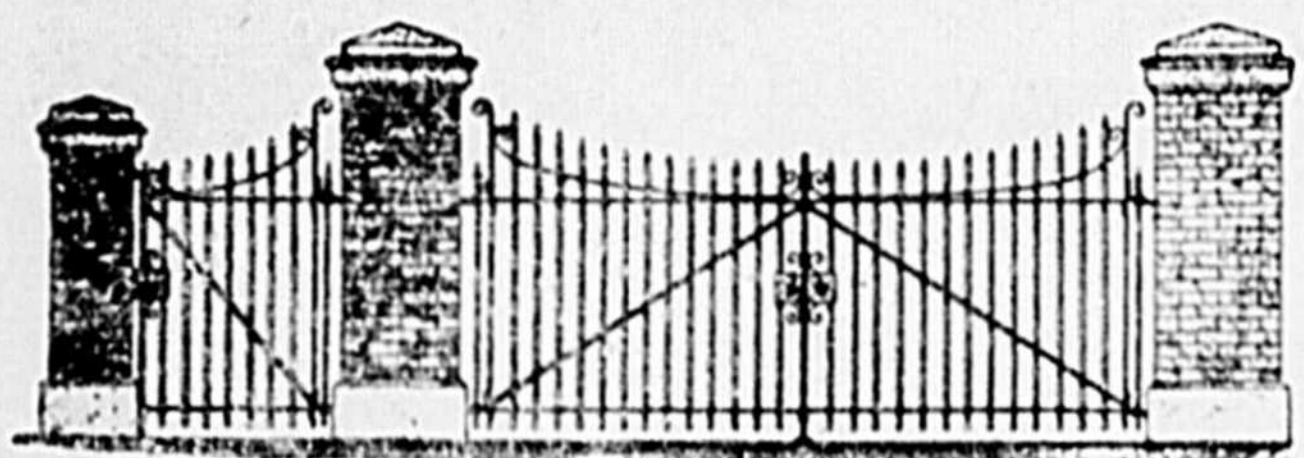
Bols de chauffage accepté en acompte.

POSTE DE SOUDURE

Notre installation moderne pour SOUDURE "Electrique"
et aussi à l'Oxygène et Acétylène nous permet d'exécuter tous
les travaux.

Travaux de fer Ornemental exécutés avec soin:

CLOTURES, ESCALIERS, TREILLIS, ETC



La Fonderie "Universel"

Enregistrée
VICTORIAVILLE, QUÉ.

A VENDRE

Une paire de chevaux de travail,
avec harnais double et bob-sleighs
double. S'adresser à
NAPOLEON BRUNELLE,
Victoriaville, P. Q.

11 nov. : a

Nous avons reçu à notre Librairie
un assortiment, dans toutes les
couleurs, de Savon "Sunset", que
nous vendrons au prix de 15 cents
le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie
et laine avec ce savon.

A VENDRE

Deux grosses fournaises, un peu
usagées, mais en excellent état,
bois ou charbon, air chaud et eau
chaude, à vendre à moitié prix.
S'adresser à
M. ARTHUR GAUDET,
Plombier,
Rue du Moulin, Victoriaville

16 avril : n.o

Vous pouvez acheter à la Librairie
de "L'Union", des ampoules élec-
triques "Mazda" 15, 25, 40, 60 watts
et plus à des prix les plus modérés.

SERVEZ DES PATES DE POISSON LE MATIN

C'est délicieux et soutenant...
et canadien!

Le temps se refroidit. Toute la
maisonnée a besoin maintenant
d'un surplus d'énergie et de vi-
gueur pour l'école, les affaires ou
les travaux domestiques. Quelle
meilleure façon de leur donner
l'énergie dont tous ont besoin que
de préparer un bon plat de nour-
rissants pâtes de poisson pour
déjeuner? Vous aurez fait bouillir
quelques pommes de terre de plus
au souper, et mis le poisson à
dessaler en même temps. Après
souper, vous préparez les pâtes
(ou pains de poisson) tandis que
vos pommes de terre sont encore
chaudes, puis vous les mettez au
four, couverts d'un papier huilé.
Le matin, vous n'aurez plus qu'à
les faire frire bien chauds et à
servir.

Pâtes de poisson à la canadienne
1 tasse morue émiettée (dessalée,
s'il y a lieu)

1 1/2 tasse pommes de terre en
purée

2 œufs battus

1 cuil. à bouche de beurre fondu

1/2 cuil. à thé de jus d'oignon
(facultatif)

Poivre à votre goût

Faites bouillir doucement le
poisson jusqu'à ce qu'il s'émiette
aisément. Melez aux pommes de
terre; ajoutez un œuf battu, le
beurre fondu, poivre, jus d'oignon
(obtenu en rapant l'oignon). Bat-
tez jusqu'à consistance (bien)
crèmeuse. Façonnez en pâtes que
vous trempez dans l'autre œuf
battu et mélangez avec du lait ou
de l'eau; roulez enfin dans de la
mie de pain sèche bien tamisée.
Le matin, faites frire dans de la
bonne graisse de bacon, laissez
égoutter sur un papier sec et ser-
vez.

C'est un mets traditionnel au
Château Laurier, Ottawa, où de
nombreux députés s'en délectent
durant la session fédérale. On met
généralement un œuf poché sur
le pâté, et l'on sert avec du bacon
canadien; on peut encore faire
une sauce épaisse de soupe à la
tomate, ou servir avec le bacon
seul.

Pour le déjeuner de famille, on
fait les pâtes individuels assez
gros. Toutefois, pour le diman-
che matin où l'on tient toujours à
faire un peu de spécial, on fait les
pains tout petits et l'on sert avec
de petites saucisses, ou l'on fait
suivre de petites crêpes au sirop
d'érable.

LE FROMAGE S'ALLIE AU POISSON

Le flétan canadien: délice
des gastronomes

Prenez du fromage canadien—
dont la renommée est mondiale—
ajoutez ça à notre délicieux flétan
canadien, faites cuire au four et
vous aurez un mets du midi ou du
soir qui plaira au dîneur le plus
blasé.

Servez d'abord un jus de tomate
râpé; accompagnez de poisson
de pommes de terre au persil ou
d'un autre légume au choix; com-
plétez par une salade de fruits,
sans grand effort, vous aurez
reussi une combinaison nourris-
sante, et combien savoureuse!

Darne de flétan au fromage

1 oignon moyen, tranché;

Sel

1/2 tasse mie de pain;

beurre;

2 lbs flétan canadien, 1 pce épais;

paprika;

1/2 tasse fromage canadien râpé,

ou fromage en blocs, tranché.

Mettez les tranches d'oignon
dans un plat graissé, avec le flétan
par-dessus, et saupoudrez de sel et
de paprika; parsemez de petits
morceaux de beurre et mettez à
four modéré (325° F.) pendant 15
minutes. Mélangez la mie de pain
émiettée et le fromage, que vous
étendez ensuite sur la darne (tran-
che) de flétan; parsemez de pe-
tits morceaux de beurre et remet-
tez au four encore 15 minutes. On
peut garnir de tomates divisées
par quartiers, de persil en bran-
ches et de citron.

On sait que le flétan canadien
est riche en vitamines A et D, qu'il
se digère aisément et qu'il est
aimé de toute la famille.

Papier Cellophane de toutes les
couleurs en vente à la Librairie
de "L'Union", à Arthabaska, à 20
cents le rouleau. Romage en plus.

LA POPULATION ANIMALE EST EN DECROISSANCE

Au 1er juin 1938, le nombre
total de bêtes à cornes sur les
fermes était de 8,511,200 têtes, en
diminution de 329,300 sur le chif-
fre relevé à la date correspon-
dante de 1937. Cette diminution
s'explique principalement par la
liquidation des troupeaux en Sas-
katchewan, imposée par le man-
que de récoltes à la suite de la sé-
cheresse prolongée. Cette liquida-
tion s'est chiffrée par 312,500 ani-
maux.

La revue des chiffres de ces
dernières années indique que le
nombre de bêtes à cornes au Cana-
da a augmenté graduellement
tous les ans à partir de 1928 jus-
qu'en 1934; il a atteint cette
année-là son plus haut point, qui
était de 8,591,900. Depuis 1934
cependant, la population bovine
est allée en décroissant, et les
chiffres de 1938 sont les mêmes
que ceux de 1932.

Porcs

Au 1er juin 1938, il y avait au
Canada 3,486,900 porcs, en di-
minution de 476,400 sur le nombre
relevé à la même date en 1937.
Toutes les provinces accusent une
diminution, à l'exception de l'île
du Prince-Edouard, et la diminu-
tion la plus forte a été enregistrée
en Saskatchewan, où elle a atteint
41.1 pour cent en 12 mois. La
population porcine sur les fermes
est moins élevée actuellement que
depuis plusieurs années. En 1931
elle se chiffrait par 4,700,000 têtes
et elle a diminué tous les ans
depuis, sauf en 1936, lorsqu'elle
a atteint le total de 4,145,000, en
augmentation de 596,000 sur 1935.

Moutons

En juin dernier il y avait au
Canada 3,415,000 moutons sur les
fermes canadiennes, 75,100 de
plus qu'en juin 1937, mais 229,000
de moins qu'en 1932, le haut
chiffre de ces dernières années.
Les principales provinces qui
élevaient le mouton sont l'Ontario,
l'Alberta et le Québec, dans l'ordre
indiqué.

Chevaux

Le dernier recensement des
chevaux sur les fermes au Canada
indique que la population cheva-
line a augmenté dans toutes les
provinces, sauf en Saskatchewan
et en Alberta, au cours des 12
mois finissant le 1er juin 1938.
Le nombre de chevaux sur les
fermes cette année est de 2,820,-
700. C'est la diminution de
62,200 par comparaison à 1937,
mais une augmentation de 293,000
par comparaison à 1931.

DEUX PERDUES.

DEUX RETROUVEES

Il y a à Saint-Hyacinthe une
jeune fille qui, depuis quelques
jours surtout, a une très haute
opinion de l'honnêteté des em-
ployés du Canadien National et
de la promptitude avec laquelle
fonctionne l'administration de ce
réseau.

Au cours d'un voyage entre
Montréal et Saint-Hyacinthe cette
jeune personne oubliée dans le
train une étoile faite de deux four-
rures de martes. Elle ne s'aperçut
toutefois de son oubli que deux
heures après son arrivée à domi-
cile. Elle téléphona alors à l'agent
de la gare à St-Hyacinthe pour
lui demander de retracer si possi-
ble sa propriété. Une heure plus
tard elle était avertie que ses four-
rures étaient à Charny et le len-
demain matin à dix heures, elle
retraitait en possession de ses four-
rures qui avaient été trouvées par
l'un des employés du train et
mises en lieu sûr en attendant
que sa propriétaire les réclame.

Il arrive parfois que les objets
perdus dans les trains ne sont
pas réclamés avant plusieurs
jours, témoin ce bol de poissons
rouges oublié sur un siège par sa
propriétaire et qui ne fut réclamé
que quinze jours plus tard.

Le sifflet des locomotives est la
création d'un organisme anglais à
la suite d'un accident survenu à
un passage à niveau du Leicester
and Swannington Railway il y a
plus d'un siècle. A l'origine on
l'appelait une "trompette à va-
peur".

LAMPIONS!

Vous n'avez pas besoin d'aller
ailleurs pour trouver des lampions
de 15 heures, 2 pour 5 cents. Ve-
nez vous en procurer à la Librairie
de "L'Union", à Arthabaska.

RECETTES EPROUVEES

MACARONI

Les produits laitiers comme le
fromage et les autres produits
alimentaires comme le macaroni
ont une place tout indiquée dans
les menus pendant la saison d'au-
tomne. Voici des menus typiques:

Macaroni au fromage

1/2 liv. de macaroni canadien
2 cuillerées à soupe de beurre
Sel et poivre au goût.
2 cuillerées à soupe de farine
1/2 tasse de lait chaud
Miettes de pain
Fromage canadien râpé

Faites une sauce avec une cuil-
lère à soupe de beurre, une cuillerée à
soupe de farine et une demi-tasse
de lait chaud et du sel. Mettez au
fond de la tourtière (plat qui va
au four) une couche de fromage
canadien fort râpé. Recouvrez-le
d'une couche de macaroni et d'une
couche de sauce, puis de fromage,
de macaroni et de sauce recou-
vrez le dessus avec une chapelure
fine de miettes de pain et de petits
morceaux de beurre parsemés ci
et là, et d'un peu de fromage râpé.
Mettez au four et faites cuire jus-
qu'à ce que le mets soit doré. Si
vous désirez avoir des plats sépa-
rés, mettez-les dans une casserole
d'eau chaude.

Chop Suey au spaghetti

8 onces de spaghetti canadien
2 cuillerées à soupe de beurre
2 piments verts hachés
2 oignons hachés
1 1/2 tasse de céleri haché
3 tasses de tomates
1 cuillerée à soupe de sel
1 cuillerée à soupe de sucre
1/4 cuil. à thé de poivre
1/2 livre de steak de ronde, haché

Mettez le spaghetti dans de l'eau
bien bouillante et laissez-le pen-
dant dix minutes. Ajoutez 1 cuil-
lère à soupe de sel. Egouttez.
Faites fondre le beurre dans une
poêle à frire ajoutez les piments
verts, les oignons et le céleri, et
faites cuire lentement pendant 10
minutes, en remuant constam-
ment. Ajoutez les tomates, le sel,
le sucre et le poivre et continuez
la cuisson jusqu'à ce que le mé-
lange s'épaississe, puis ajoutez le
spaghetti bien égoutté et faites
cuire lentement pendant 1/2 heure.
Faites frire le steak de ronde en
petits gâteaux. Juste avant de ser-
vir, émiettez le dessus du mélange.
Servez très chaud. On peut se
servir de champignons au lieu de
steak, et de macaroni au lieu de
spaghetti.

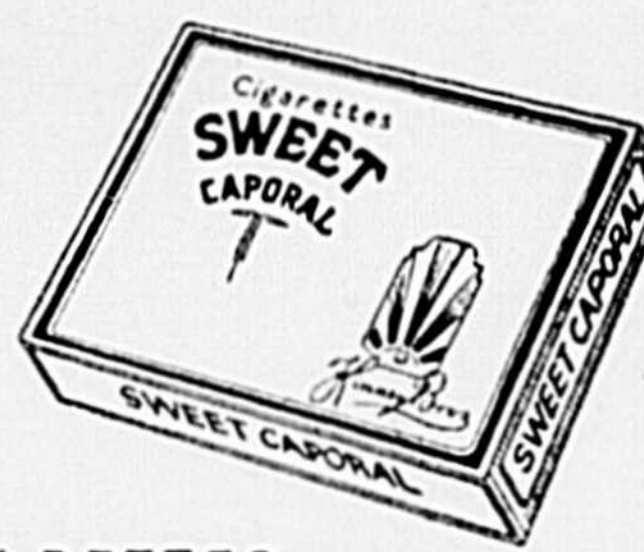
Salade de spaghetti

1/2 paquet de spaghetti
2 tomates coupées en dés
1 tasse de céleri
1 piment
2 cornichons, doux
1/2 tasse de fromage râpé
2 cuil. à soupe de mayonnaise
Sel, poivre, paprika.

Faites cuire le spaghetti dans
de l'eau bouillante blanchissez,



"La fume la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé."



CIGARETTES

SWEET CAPORAL

égouttez et refroidissez. Mélangez
bien tous les ingrédients et com-
binez avec le spaghetti. Servez
sur des feuilles de laitue décorées
de paprika. On pourrait, pour
changer, mettre une boîte de
spaghetti cuit canadien avec du
fromage dans la sauce aux toma-
tes et ne pas se servir de mayon-
naise.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
Old Stock



Les travaux d'automne paraissent
énormes

A notre ami Jos, qui n'a plus
vingt ans,

Mais la bonne DOW le remet en
forme

Et lui permet de finir en chantant!



0285W



Pourquoi les hommes qui travaillent
dehors préfèrent-ils les
SOUS-VÊTEMENTS PENMANS?

Premièrement—Les Sous-Vêtements Molletonnés
Penmans sont toujours confortables—l'envers
molletonné et doux assure une protection salutaire
contre le froid.

Deuxièmement—Ils vont toujours bien. Ils
assurent une entière liberté de mouvement—sans
aucune gêne.

Troisièmement—Vous pouvez toujours compter
dessus. Tricot bien fait—façon et coupe soignées
—satisfaction absolue!

Quatrièmement—Vous êtes toujours sûr d'une
bonne valeur—d'un long usage—et d'économie
—si vous recherchez simplement l'étiquette
Penmans.

Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre
climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font
en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, y com-
pris le modèle populaire NuCut, pour hommes et garçons.



238FE

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE VICTORIAVILLE A

MONTREAL \$2.90**QUEBEC \$1.75**

Dép. 9 h. p. m. ou plus tard, VEN. 18 NOV., ou

Samedi, 19 nov. Dimanche, 20 nov.

Par tous les trains.

Par les trains du matin
(à 05 h. circulent)

RETOUR jusqu'au LUNDI, 21 NOV., par tous les trains.

Voitures Ordinaires. Renseignements de

J. A. FALARDEAU, Agent, Victoriaville, P. Q. (Tél. 495)

Renseignez-vous auprès des agents sur le Concours de la Feuille d'Érable Canadienne. Sept prix en argent. Vous pouvez gagner 100 dollars.

CANADIEN NATIONAL

ASSURANCES

Feu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—VitrésReprésentant les
Meilleures Compagnies**AUGUSTE
BOURBEAU**

B. A., B. C. L.,

186 Notre-Dame,

VICTORIAVILLE, P. Q.

Téléphone 357



Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—M. le dentiste Lévi Doyon et Mme Doyon sont allés passer le dimanche dernier chez des parents à Montréal.

—Mme Philippe Marchand est revenue de Montréal lundi dernier, après une visite chez son père et sa mère, M. et Mme Favreau.

—Mlle Gabrielle Ouellet est allée passer la fête de la Toussaint à Rivière du Loup, chez ses parents.

—M. Raymond Ouellet est allé à Montréal par affaires.

—Mlle Alma Leblanc, de Saint-Germain de Grantham, était en visite chez son frère, M. Joseph Leblanc, rue Académie, la semaine dernière.

—Les institutrices de la région ont eu un beau congrès ces jours derniers. La présidente a été choisie en la personne de Mlle Germaine Camden et Mlle Lucile Lesieur, secrétaire. Il y a eu une conférence donnée par la présidente générale de l'Association des institutrices de la province de Québec.

—Un bon mineographe a vu-dre, en bonne condition. S'adresser au numéro 186, rue Notre-Dame.

—Monsieur MacDonald Bourbeau, l'actif représentant de l'assurance vie et accidents, Métropolitain, et sa famille sont déménagés au numéro 11 de la rue Victoria.

—On nous dit que les locataires ne paient pas trop bien leurs taxes. Les doivent-ils ou non? C'est ce qui a été décidé affirmativement il n'y a pas longtemps. On nous cite que le statut des Cités et Villes donne ce droit à nos municipalités. Il faut espérer que tous les locataires se rendront compte qu'il est de leur devoir de se mettre en ordre, non seulement avec leur conscience, mais aussi avec les droits de la ville.

—M. et Mme Albert Boucher, Mlles Gertrude et Thérèse Boucher, sont allés à Trois-Rivières, dimanche dernier.

—M. Lucien Baril, M. Edgar Fouquet, M. Onil Beaumier, sont allés en voyage d'affaires à Montréal.

—M. Gustave Perreault est allé à Montréal, en fin de semaine.

—Le Docteur Octave Roy, médecin en chef de notre Unité Sanitaire, Mme Roy, sont allés à Montréal, par affaires.

—Ne pas oublier que les rentiers commencent à se tasser en notre ville, et qui nous viennent des paroisses environnantes. Nous aimons bien les rentiers, mais autrefois le conseil et les hommes d'affaires ne les prisait guère, bien que ce sont toujours ceux qui comptaient parmi la crème de nos municipalités environnantes. On sait que les rentiers, classe éminemment respectable, n'aiment pas la forte dépense et s'opposent généralement au progrès.

Il y a le cas bien certain que le nombre de ceux qui veulent aller de l'avant est si considérable aujourd'hui, qu'il y a lieu de croire que l'opposition ne complètera guère.

—Le droit de propriété est sacré, et la moindre infraction suscite toujours des reproches quelquefois acrimonieux. Il y a aussi la responsabilité qui s'établit quand il y a droit de propriété, et il ne faut pas croire que cette responsabilité peut s'étendre bien loin surtout quand il s'agit de certains droits précaires, tel que le locataire, l'occupant. Il faut être très prudent quand un occupant s'arroge le droit de se soustraire à ses obligations ou à empêcher sur les droits ou privilèges du propriétaire. La responsabilité dans ce cas peut bien être directe ou indirecte, immédiate ou médiate.

Nous aurons l'occasion de discuter cette question qui mettra en lumière bien des infractions, souvent de bonne foi ou involontaires, mais qui se prolongent et établissent des responsabilités sérieuses et onéreuses.

—"L'Achat chez nous", voilà un sujet qui commence à faire son chemin et qui en réalité mérite d'être pris en considération. On reproche à tout tourment aux canadiens d'être en arrière, et on n'a peut-être pas tard. Nos canadiens, bonne pâte, sont très négligents sous le rapport de l'achat chez nous, et ils se laissent emporter par des annonces, des paquets, qui n'ajoutent rien à la qualité de nos produits. Achetez des articles, marchandises, produits de notre province, et nous garderons en même temps l'argent qui se gagne chez nous. Pourquoi envoyer le meilleur de notre avoir matériel à l'étranger? Inutile de se laisser tondre de la façon la plus sottise. Achetez aussi de nos compatriotes, de ceux qui vivent avec nous et qui sont solidaires, même inconsciemment, de notre vie nationale, spirituelle et civile.

—Les fabricants de canons, de munitions, ne savent comment s'y prendre pour refaire ce qu'ils ont manqué par l'accord de Munich. Imaginez, voici quelques arguments : les usines de munitions font vivre quelques centaines d'ouvriers, d'usiniens, et vendent ces engins de destructions, ces munitions, ces balles, mitrailleurs, aux pays. Oui, c'est vrai, mais n'oublions pas que par argument contraire on établit vite que ce sont des millions de civils, hommes, femmes, enfants, militaires, qui sont victimes de ces bandits nationaux, fabricants de munitions pour tuer la chair à canon. Cet argument que des industries profitent, ne vaut plus et est devenu ridicule.

—Les gardes-chasse font une

bonne saison. La pêche est défendue. Inutile de dire que la chasse au point de vue commercial de la perdrix est bien défendue. Pourquoi ne pas donner une chance à ce beau gibier canadien de se refaire avec quelques années. Autrefois il y avait la tourte qui était abondante. Même en certains endroits il fallait les conjurer. La bonne tarte aux tourtes ou les tourtières, voilà qui était délicieux. Aujourd'hui on n'en voit plus, tant la destruction était faite de façon acharnée. Quelques distances en bas de Tadoussac il y a les perdrix blanches qui étaient en abondance il y a trente ans environ.

Les petits animaux à fourrure s'en vont vite avec l'abus stupide qu'en fait. Si ces tueries ne diminuent pas sensiblement, nous en viendrons à n'avoir que des animaux à fourrure élevés sur des fermes. Le gouvernement ne peut être trop sévère, et les gardiens sont priés de ne pas oublier l'importance de notre belle faune.

—Lundi, 17 octobre a été célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Blanche Rheault, fille de M. et Mme David Rheault, avec M. Adrien Pinard, gérant du Restaurant "Victo", et fils de M. Joseph Pinard, maître des cérémonies à l'église d'Arthabaska, et de Madame Pinard. MM. Rheault et Pinard servaient de témoins à leurs enfants. Il y a eu chant avec accompagnement d'orgue. Le déjeuner des noces a eu lieu chez le père de la mariée. La mariée a reçu de beaux cadeaux. L'heureux couple est parti en voyage de noces, et nous lui offrons nos félicitations et vœux de bonheur.

—Mlle Pierrelette Dorais, fille de M. Georges Dorais, voyageur de commerce, est allée passer quelques temps à Montréal et chez sa tante, Mme George Wurtele, à Ste-Thérèse de Bienville, au mois d'octobre.

—Il est question de la réorganisation de la manufacture de biscuits qui a été liquidée.

—Saviez-vous que, il y a 55 ans environ, il y a eu une petite manufacture de biscuits à Victoriaville, et que MM. Duguay, père de feu Camille Duguay, et son beau-frère, M. Gouin, avaient commencé la fabrication de valises. M. Gouin était boulanger de son état, et occupait la maison longue temps la propriété de Mlle Edwidge Béliveau, aujourd'hui bâtiesse reconstruite et occupée par la compagnie de téléphone Bell.

—Il y aura une belle initiation de Chevaliers de Colomb à Nicolet, dimanche prochain.

—Un de nos amis, concitoyen, a été victime d'un accident d'automobile, dimanche en descendant aux Trois-Rivières. Un pneu d'avant, côté gauche, éclata, et l'automobile se dirigea après avoir zigzagué quelques centaines de pieds, vers le fossé assez profond. Une partie de la carrosserie, les deux ailes, le marche-pied ont été démolis, du côté droit. Heureusement, les occupants au nombre de six, en sont sortis avec de légères égratignures. Nous félicitons nos amis d'avoir pu s'en tirer aussi facilement.

—Plusieurs sont allés assister à une grande partie de Hockey à Shawinigan, dimanche dernier. M. et Mme Albert Morissette, M. et Mme MacDonald Bourbeau, M. et Mme Maurice Lemieux, sont aussi allés assister à cette partie intéressante de hockey, à Shawinigan.

—La compagnie locale de téléphone fait faire de gros travaux. Il y aura des câbles pour toute la partie est de la ville, celle s'étendant de la traverse de chemin de fer et se rendant aux limites Est de la ville. Il y aura aussi de gros travaux sur les appareils du central situé à l'Hôtel de Ville. On nous parle d'une révision générale des taux chargés aux actionnaires et aux abonnés. Il y a certainement beaucoup de changements à faire pour rendre la compagnie sur un pied payant.

—Le dix novembre, à Drummondville, il y aura une soirée militaire, au Manoir Drummond. Nos officiers de la Fourth Army Troops Co, sous le commandement du major F. E. Alain, assistera à cette belle fête, qui aura lieu à 9 heures p. m.

—Le balancier d'une montre oscille 18,000 fois à l'heure, parcourt en une seule année la distance de l'Atlantique au Pacifique.

—Mme William Brown, née

PROGRAMME

AU THEATRE VICTORIA
à Victoriaville

Ouverture chaque soir à 8.15 h. excepté les dimanches et jours de fêtes religieuses.

Samedi-Lundi, 12-14 nov.

Harry Baur, Georges Rigaud, Jeannine Crispin dans
"NOSTALGIE"En plus nouvelles du monde entier et sujets courts.
Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Mardi-Mercredi, 15-16 nov.

Deana Durbin dans
"MAD ABOUT MUSIC"En plus, "La Marche du Temps" et cartoon en couleur.
Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Jeudi, 17 seulement

Programme spécial :

Conférence-Concert

8.15—Comédie française.

"LE FRAUDEUR"

avec Tramel, Robert Lynen, Ginette Leclerc.

9.30 h. — Conférence par M. Edouard Woolley, avocat de Haiti, qui traitera de l'histoire de son pays.
Chant par Mlle Lucille Laporte.Musique par l'Orchestre Victoria.
Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Vendredi, 18 nov.

Programme double à être annoncé.

Adm. 15-20 cts (taxes incluses)

Samedi-lundi, 19-21 nov.

Germaine Rouer qui interprétait le rôle titre dans "La Danseuse Rouge" avec la troupe Collin, sur la scène, ainsi que Maurice Escande, dans
"LA LIBERTE"En plus nouvelles du monde entier etc.
Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Le Victoria vous offre chaque soir, excepté le dimanche, un programme varié et intéressant.

Thalma Racine, est venue avec son mari passer quelque temps chez son père, M. Racine.

—C'est le temps d'acheter le bois de chauffage, et il est temps aussi d'apprendre à connaître les sortes de bois, soit bois francs, soit bois mous, bois sec, bois vert, bois fendu et bois ronds ou rondsins. Il y a tant de qualités de bois qu'il faut être connaisseur pour ne pas s'y prendre. Il y a aussi la mesure du bois qui est importante. Il y a des souffleurs de cordes de bois, et des gens honnêtes. Les souffleurs font une corde et quart et même plus avec une corde de bois. Si vous vous apercevez que votre vendeur vous donne une corde de bois soufflé, avertissez la police et ce gendarme se fera mettre à la raison.

—Il est des gens qui jettent les eaux ménagères par les fenêtres quand ils logent au deuxième ou au troisième étage. C'est d'une saleté insupportable et le mieux d'appeler le policier ou le médecin hygiéniste à l'hôtel de ville. Ne pas endurer ces ordures.

—Il est des gens qui vont au fleuve pêcher l'éperlan. Chanceux M. et Mme l'éperlan fait la joie des gens de Québec et d'en bas, et ce petit poisson vient à l'automne en bancs assez serrés. Il est délicieux et les gourmets ne manquent pas de passer des journées entières à la pêche.

—Un bon réservoir de 2,000 gallons à vendre; un thermostat en parfaite condition. S'adresser à la Commission Scolaire, 186, rue Notre-Dame.

—M. Fabbé Paradis, chapelain des Frères du Sacré-Cœur, a été nommé à la cure de Ste-Brigitte et est remplacé par M. Fabbé Jolicoeur.

—M. Georges Cantin, Mlles Gilberte, Gabrielle, Irène, Isabelle, Ghislaine, Claire Cantin sont allés à Québec, dernièrement, assister aux noces d'or de M. et Mme Télesphore Poitras, qui ont eu lieu à Québec.

—Mme Eddy Roberge est allée à Montréal récemment.

—Il y aura du hockey intéressant cet hiver et ce sera l'Aréna qui fournira la glace.

—Voici l'hiver qui va venir, car il ne faut pas être trop présomptueux sur le beau temps que nous avons depuis environ un mois et demi. Les familles et les amis

se réuniront le soir pour des amusements récréatifs, et les cartes fourniront leur bon contingent pour les amusements. Il y a les jeux de familles qui étaient très en vogue autrefois, et se conservent encore en certains endroits. Ces réunions sont des éléments qui consolident la responsabilité et solidarité qui doivent exister entre les membres de mêmes familles. Ne cessons pas de pratiquer ces belles vertus de la tradition et n'oublions pas que la vie est si courte qu'il ne convient pas de la négliger.

—M. et Mme Romulus Guay passeront l'hiver en Floride.

—Un individu qui ne paie pas ses comptes cause un tort considérable à ses fournisseurs et leur impose des charges qui ne leur appartiennent pas. Le mauvais débiteur est un peu comme le chômeur enraciné et qui ne veut pas sortir de sa torpeur morale et physique. Le bon remède est de le mettre à la ration et de lui refuser la marchandise. Il est des gens qui font tous les quartiers et une fois leur tour connu ils dérapent et s'en vont exploiter ailleurs. Ces gens de mauvaise foi devraient être dépistés partout où ils vont.

—Le rang Cinq Chicots provient de ce que les anciens appelaient chicots une petite rampe, côte, et comme dans le rang Cinq Chicots, il y a cinq montées, on a donné le nom de rang Cinq Chicots.

—Il y a un autre ruisseau qui descend se déverser en bas du pont des voitures, sur la rivière Nicolet, et qui a été dénommé le Ruisseau Blanc, à cause de la limpidité de ses eaux. Nous en parlerons, de son origine, de ses parcours, et de quelques sources qui l'alimentent.

—M. et Mme Armand Perreault, de Québec, Mme Charles Hamelin, de Trois-Rivières, étaient en visite chez M. et Mme Edmond Perreault, dimanche.

—MM. Armand Baril, Gustave Perreault, sont allés passer le dimanche à Montréal.

—M. Pierre Bourbeau, de Belœil, était de passage cette semaine.

—MM. Alcide et Emile Vézina et Mmes Vézina, Mlle Rachel Vézina, sont revenus d'une promenade en automobile, aux Etats-Unis.

—M. et Mme Emile Thibodeau sont allés à Bécancour, dimanche, en visite chez leur fils, M. l'abbé Jules André Thibodeau, vicaire.

—M. Précourt, comptable, est allé aux Trois-Rivières, dimanche. —Beau logement, deuxième et troisième étage du numéro 184, rue Notre-Dame, à louer, poste avantageux.

MARIAGE

Victoriaville.—Lundi dernier, le 31 octobre, M. Zéphirin McCarthy conduisait à l'autel, Mlle Emilienne Beauséne. M. McCarthy était accompagné de son beau-frère, M. A. Roy, et M. Emile Beauséne servait de témoin à sa sœur.

Après le mariage, il y eut réception chez le frère de la mariée, à Warwick. Étaient présents, M. et Mme Zéphirin McCarthy, M. et Mme Alf. Beauséne, M. et Mme Joseph Pothier, M. et Mme Adolphe Roy, M. et Mme Emile Beauséne, M. Henri Beauséne, M. Lionel Beauséne, et plusieurs autres.

Le mercredi soir il y eut réunion de parents et d'amis chez Mme Donat Bellerose. Étaient présents, M. et Mme Zéphirin McCarthy, Mme Donat Bellerose, M. et Mme Willie M. Tivier, M. et Mme Alfred Campagna, M. André Beauséne et Mlle Jeannette Bellerose, M. Charles Roberge et Mlle M. Anna Houle, F. Jean-Louis Métivier, M. Gérard Campagna, Mlles Laurette Métivier, Gertrude Bellerose, Ida Campagna, Jeannine Campagna.

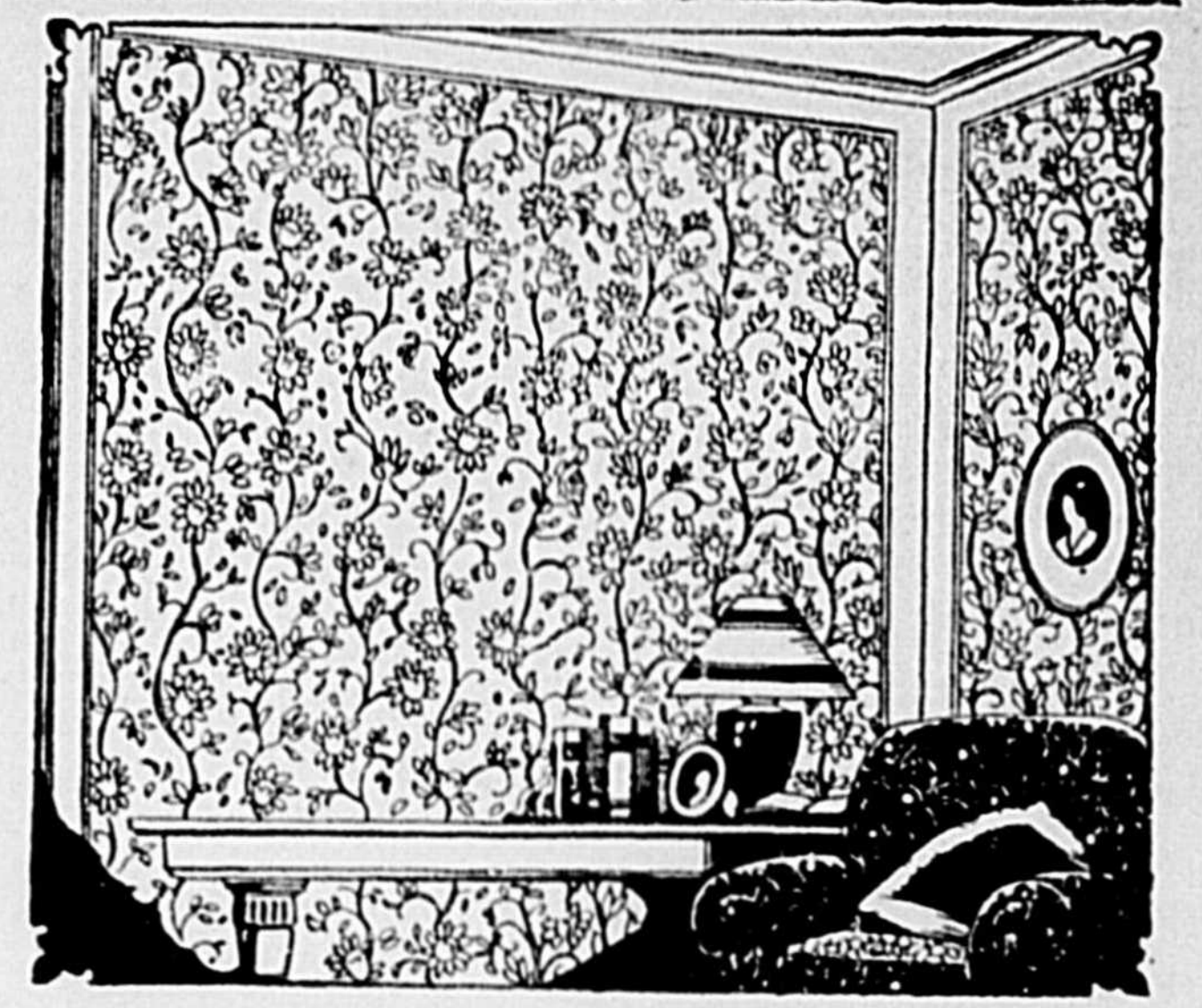
Il y eut chant et musique et autres amusements.

Tous se séparèrent à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

Samedi de la même semaine, les nouveaux mariés et leurs invités se rendirent chez M. et Mme Willie Métivier pour la veillée. Il y eut chant, musique et déclamations.

Les nouveaux mariés demeureront à Victoriaville.

Nos meilleurs vœux de bonheur.



Qu'est-ce que vos invités pensent de votre Papier-Tenture?

Il n'y a rien dans votre maison qui indique si bien votre bon goût que votre Papier-Tenture.

Il y a un Papier-Tenture correct pour chaque pièce et chaque genre de meubles et de tapisseries. En ce moment nous avons un assortiment exceptionnel de modèles de Papiers-Tentures en magasin, qui vous rendra le choix convenable facile.

Nous avons également le nouveau Papier-Tentures MAXIMUR. Avec sa nouvelle largeur plus grande d'un tiers il permet de nouvelles et plus belles harmonies de couleurs sans la répétition monotone du modèle que l'on trouve parmi les Papiers-Tentures plus étroits. En plus, il donne une excellente occasion pour faire usage des nouveaux effets de panneaux qui sont aujourd'hui tout à la mode pour la décoration intérieure. Venez-nous voir aujourd'hui et examinez ce nouveau Papier-Tenture.

En vente à :

LA LIBRAIRIE DE "L'UNION"
ARTHABASKA, P. Q.

LE CLUB DES "TIGRES"

DE VICTORIAVILLE

Le Club des Tigres de Victoriaville, sous l'habile direction du président, M. Lucien Corriveau, se prépare à faire face aux nouvelles équipes de la ligue Saint-François.

La ligue Provinciale de l'Est, dont Victoriaville faisait partie, étant complètement désorganisée, Les Tigres de Victoriaville se voient forcés de se joindre à une autre ligue, afin que nos populations urbaines puissent avoir le plaisir et l'avantage de revoir à l'œuvre les futures étoiles dans le domaine du hockey.

La nouvelle ligue comprendra Sherbrooke (Red Rider), Bromptonville, Windsor Mills, Richmond et Victoriaville.

La prochaine assemblée des dirigeants des différents clubs aura lieu le 15 novembre et plusieurs questions d'actualité seront débattues.

HONNEUR AU MERITE

M. Albert Morissette, inspecteur des écoles du district No. 12, a accordé à Mlle Marie-Rose Tailon, institutrice à l'école No. 3, de Ste-Victoire, une prime de vingt dollars pour dévouement et succès dans l'enseignement.

COINCIDENCE

Victoriaville.—M. Roger Béliveau, marié le 29 octobre avec Mlle Rachel Hamel, sont nés la même journée et ont été baptisés dans la même église à la même heure. Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, dit que c'est la première fois qu'il voit pareille coïncidence depuis qu'il est prêtre.

CONFERENCE-CONCERT AU THEATRE VICTORIA

On annonce pour le jeudi, 17 novembre, le retour au Théâtre Victoria de M. Edouard Woolley, avocat de Haiti. C'est à la demande générale que ce jeune et sympathique conférencier nous revient. Il traitera de son pays, son histoire, ses arts, etc. Il sera accompagné de MM. Cantave et Langlois, de Montréal, ainsi que de Mlle Lucille Laporte, artiste bien connue des radiophiles.

L'Orchestre Victoria sera au programme.

La soirée commencera à 8.15 heures par une décapante comédie française "Le Fraudeur", interprétée par le grand comique Tramel.

Le conférencier sera présenté à 9.30 heures.

L'admission sera régulière.

Les Radios RCA Victor de 1939

A la Librairie de 'L'Union' à Arthabaska

Les radios RCA Victor sont maintenant en vente par toute l'Amérique du Nord. A Arthabaska, on peut se rendre les admirer à la Librairie de "L'Union" où ils sont en montre pour plusieurs jours.

Le nom de RCA Victor dans la radio est devenu le plus populaire comme ce fut autrefois le cas pour le phonographe et comme c'est encore exact pour les disques de gramophone.

La compagnie Victor, fière de l'expérience de plusieurs décades dans le commerce de la musique, est heureuse de présenter ses nouveaux modèles de radio pour les innovations qu'ils comportent.

Un bon radio est devenu aujourd'hui un beau meuble. Si l'on s'applique à donner à un radio la puissance, la souplesse et toutes les qualités que l'on recherche dans un bon appareil on apporte un soin tout spécial à la construction du cabinet.

Les cabinets des radios RCA Victor 1939 représentent le résultat triomphant de 40 années d'expérience dans la conception et l'exécution de ces chefs-d'œuvre d'ébénisterie.

Des consoles construits suivant les attrayantes lignes conventionnelles, des consoles majestueuses qui s'harmonisent avec des intérieurs princiers, des modèles tables les plus modernes, c'est tout ce que la compagnie Victor peut offrir. Construits par des artisans avec toute la maîtrise de qua-

lité, les radios RCA Victor sont maintenant en vente par toute l'Amérique du Nord. A Arthabaska, on peut se rendre les admirer à la Librairie de "L'Union" où ils sont en montre pour plusieurs jours.

La beauté extérieure une des autres caractéristiques des RCA Victor c'est la richesse de tonalité vraiment merveilleuse qu'une simple démonstration suffira à prouver à tout le monde.

Ce que Victor est fier de revendiquer tout particulièrement c'est d'offrir à des prix populaires la syntonisation électrique. L'an dernier la syntonisation électrique était seule l'apanage des radios chers. Cette année Victor présente la syntonisation sur les appareils dont le prix est à la portée de toutes les bourses.

Victor n'oublie pas qu'il fut un pionnier dans l'industrie du gramophone et c'est ce qui lui permet de présenter des Victrolas RCA d'une valeur sans précédent. Les Victrolas RCA ce sont en plus des émissions radiophoniques la richesse des disques.

Les nouveaux modèles comportent de multiples améliorations qui tendent à augmenter la puissance, à rendre plus facile la syntonisation, à améliorer la tonalité. D'autres aussi ont été apportées afin de faire disparaître les bruits parasites.

Les radios Victor sont en exposition à LA LIBRAIRIE DE "L'UNION" où la population est invitée à aller se rendre compte de leur excellence et surtout de leur bas prix qui en font un appareil à la portée de toutes les bourses.

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Alors que les prix en cours furent encore irréguliers, la situation de notre marché au beurre n'a guère changé.

Par suite d'une demande un peu plus active et d'une offre plus limitée, l'ailure de ce marché fut assez stable durant la première moitié de cette dernière semaine, mais pour ensuite se tranquilliser durant les derniers jours.

Avec un mouvement d'achats très modéré ou pour besoins immédiats seulement, le volume des transactions est actuellement restreint et ce n'est que grâce à une liquidation un peu plus ralentie si les prix n'ont pas atteint un plus bas niveau.

Le rapport préliminaire des stocks émanant du Gouvernement Fédéral démontre au 1er novembre courant un surplus substantiel comparativement à pareille date l'an dernier et l'on anticipe une accumulation encore plus considérable lorsque le rapport final sera compilé.

Malgré l'apparence d'une position peu solide, il serait hasardeux de pronostiquer d'avance ce que nous réservent les mois d'hiver. Néanmoins, il est évident que la production, la distribution ainsi que la détermination des détenteurs seront des facteurs importants à la réglementation des prix.

Lundi avant-midi, le 7 novembre le No. 1 Pasteurisé au gros était coté de 22 1/4 c. à 22 3/4 c. la livre.

FROMAGE

On rapporte très peu de demande de la part du marché anglais et nos opérateurs sont hésitants.

Ce marché est tranquille et les prix à la baisse.

VOLAILLES VIVANTES

Avec une bonne demande et une diminution d'arrivages, la distribution est plus rapide et les prix facilement maintenus stables.

VOLAILLES ABATTUES

Légère augmentation dans les arrivages, mais avec une amélioration dans la demande, les prix demeurent fermes.

OEUF

Montréal et Québec.—Ce marché a été ferme et une hausse de prix a été enregistrée sur presque toutes les différentes catégories, sauf pour les œufs de catégorie "A-Médium" dont la demande a été très lente et pour lesquels les prix furent un peu plus faibles.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché un peu plus ferme et légère hausse dans les prix.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 18c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c.

Coqs 12c.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets à Rôti (Gris)

A—5 lbs et plus 19c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 14c.

D—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 11c.

(Rouges)

A—5 lbs et plus 17c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c.

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13c.

D—2 1/2 lbs jusqu'à 4 lbs 10c.

N. B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 11c.
Moyens 12 1/2 c.
Communs 11c.

OEUF

A—Gros 43c.
A—Moyens 38c.

B 30c.
Poulettes 30c.

C 23c.

DINDES VIVANTES

(Mères)

A 19c.
B 17c.

C 15c.

COMMENT EST ETABLI LE PRIX DU PORC

(Suite)

S'il est vrai que, d'une façon générale, le prix du bacon en Angleterre influence celui des porcs au Canada, il n'est pas moins vrai de dire que la baisse récente a été beaucoup plus forte sur nos marchés qu'elle ne l'a été sur le marché anglais. Ainsi, lorsque le bacon passait de 91 shillings à 85 shillings, soit une baisse de 6 shillings, le porc à Montréal touchait un bas de \$7.75, en fin d'octobre, alors qu'il aurait dû au moins se maintenir aux environs de \$9.50 pour rester en ligne avec le prix du bacon en Angleterre, car 85 shillings équivalait à peu près à \$9.50, sans compter le change de l'argent canadien en "stirling".

On pourrait peut-être expliquer cette anomalie par le fait que les exportateurs ayant perdu gros d'argent ces derniers mois sur leurs exportations (ils en perdent malheureusement trop souvent) et ne voulant pas essayer de nouvelles pertes à si brève échéance, ont offert des bas prix des qu'ils ont vu faiblir le marché anglais. En d'autres termes, on pourrait dire qu'on a imposé une lourde baisse ici en prévision d'une baisse que l'on escomptait sur le marché d'exportation. On craignait que les prix ne descendent plus bas qu'ils ne l'ont fait. En d'autres termes, on a pris une police aux dépens des producteurs. On pourrait aussi signaler qu'à cette saison-ci de l'année, on est à gèler de grandes provisions de porcs pour parer aux mois de disette relative (mai, juin, juillet) alors que les arrivages de porcs sont restreints. Or lorsqu'on emmagasine, on ne le fait jamais à prix fort mais à aussi bon compte que possible pour compenser les frais d'entreposage et se protéger contre les aléas du marché. Bien que nul ne puisse prédire les prix six ou sept mois d'avance, on peut toujours supposer, en se basant sur les années précédentes, qu'ils seront fort probablement plus élevés que 7 1/4 c. la livre.

A tout événement, il y a lieu de croire qu'on a vu le pire. A Montréal, le prix, non seulement s'est raffermi, mais a même rebondi à 8 1/4 c. cette semaine. C'est une avance notable; elle est attribuable surtout aux faibles arrivages et à une forte demande survenue soudainement. En Angleterre, le marché se maintient stable. Il faut espérer que les prochaines expéditions bénéficieront d'un prix plus avantageux, lequel semble s'acheminer maintenant vers de nouveaux sommets.

J.-E. BISSON.

7 novembre 1938.

PAYSANA D'OCTOBRE

"Paysana" entre dans son huitième mois. C'est un enfant robuste qui promet. Elle nous apporte de la lecture intéressante et substantielle de la directrice, Mme Françoise Gaudet-Smet, un poème sur les labours d'automne, et des "Confidences", et des commentaires sur cette présentation de tissus-main, par une parade d'enfants, dont tous les journaux ont fait de grands éloges. La propagande des faits est la plus cloquante, dit Mme Smet, et il semble bien que c'est la vraie formule.

Mlle Marcelle Gauvreau donne une documentation bien à propos sur "Les érabes du Québec"; un travail tout préparé pour servir de leçons de choses dans les écoles. Les institutrices se réjouiront d'apprendre la bonne nouvelle que leur apporte PAYSANA pour leur contribution aux concours mensuels des écoliers qui commencent avec octobre.

La collaboration de Germaine Guévremont est remarquablement intéressante. D'abord un conte fort amusant et un reportage-interview: "La femme du médecin de campagne." Et puis, les naturalistes s'arrêteront aux détails de la "métamorphose d'une libellule", avec six intéressantes photographies de Jules Larivière.

"En Europe avec Madame Lammy", voilà un fort beau récit de voyage, avec détails sur des écoles féminines d'agriculture en France et en Belgique, des impressions d'Allemagne, etc. Pages de mode, tricot, conseils de beauté; et voilà une revue utile, agréable

et attachante. On obtient un numéro-spécimen sur envoi de dix sous; on s'y abonne pour un dollar à Case postale 25, Montréal.

LA J. O. C. F. A WARWICK

Le 23 octobre dernier la J. O. C. F., section de Warwick, convoqua une assemblée générale de tous ses membres, sous la présidence d'honneur de M. le Curé A. Leblanc.

Grâce à l'initiative de M. l'abbé L. Lavigne, en sa qualité d'aumônier, qui se dépense sans compter auprès des jeunes, ce ralliement s'ouvrit sous les plus heureux auspices. On profita de cette occasion pour jeter les bases d'une association de la J. O. C.

Des délégations de membres actifs de Drummondville et Victoriaville étaient présentes. Notons que nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous, M. l'abbé Béliève, aumônier régional du Cercle. M. l'aumônier, avec son expérience éclairée et son dévouement infatigable, daigna promouvoir l'élan en s'intéressant à la jeunesse catholique, car qui dit "jeunesse" dit "avenir". C'est donc répondre au désir bien cher du Souverain Pontife que de lancer partout ce cri: "Les jeunes unissez-vous pour mieux servir Dieu et la patrie".

Ne l'oublions pas il nous faut une élite dans la société moderne et la J. O. C. F., avec son programme de vie si bien tracé, saura donner à tous ses membres les moyens de s'acquiescer du rôle sublime de Chrétien pratiquant.

Les Jocistes surent intéresser l'auditoire avec un répertoire de pièces de déclamations et de chants appropriés.

En somme nous n'avons que des félicitations et des remerciements à adresser à tous ceux qui ont contribué au succès de cette séance. Pour clore la réunion M. le curé Leblanc, avec l'éloquence qu'on lui connaît, adressa la parole. En termes touchants il témoigna sa haute appréciation pour le Cercle et accorda sa confiance aux jeunes qui sont appelés à être la force de demain.

Honneur, religion, devoir, tels sont les mots d'ordre que les jocistes furent invités à suivre par leur digne pasteur.

En avant la jeunesse et vive la J. O. C. F.

Une Jociste.

Le Congrès des Educateurs

(suite de la 1ère page)

est un enfant non seulement de ce siècle, mais aussi de son propre pays; et que l'éducation qu'il faut lui donner n'est pas indiquée tout entière dans les livres, mais qu'elle est dans les cadres naturels sociaux et politiques.

"Enfin, l'éducateur réfléchira profondément qu'éduquer n'est pas mettre dans l'enfant de la science et de la vertu, mais que c'est lui en faire produire, c'est en faire sortir de son intelligence même et de sa liberté. Cultiver la personnalité de l'enfant, le faire éclore en homme, ouvrir toutes ses facultés à la vie humaine la plus féconde, voilà certes une chose bien difficile, mais c'est cela éduquer, et tous les autres moyens pédagogiques et disciplinaires y sont subordonnés.

"Voilà ce que me suggère la tenue de votre congrès. Prenez garde, disait un évêque à ses éducateurs, prenez garde, c'est l'avenir qui vous guette. L'avenir vous sourira et vous couvrira de ses couronnes, Mesdames et Messieurs, si vous continuez à mettre tous vos efforts de chrétiens et de maîtres à lui fournir la plus belle espèce d'hommes au monde, des croyants fidèles et d'indéfectibles serviteurs de leur pays."

A la demande de nos clients la Librairie de "L'Union", Arthabaska, tiendra, à l'avenir, un assortiment complet de FILMS pour Kodak. Ceux qui en auraient besoin pourront s'adresser à nous.

Les commandes par la malle recevront notre plus prompt attention.

AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIES

Le 23 octobre dernier la J. O. C. F., section de Warwick, convoqua une assemblée générale de tous ses membres, sous la présidence d'honneur de M. le Curé A. Leblanc.

Grâce à l'initiative de M. l'abbé L. Lavigne, en sa qualité d'aumônier, qui se dépense sans compter auprès des jeunes, ce ralliement s'ouvrit sous les plus heureux auspices. On profita de cette occasion pour jeter les bases d'une association de la J. O. C.

Des délégations de membres actifs de Drummondville et Victoriaville étaient présentes. Notons que nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous, M. l'abbé Béliève, aumônier régional du Cercle. M. l'aumônier, avec son expérience éclairée et son dévouement infatigable, daigna promouvoir l'élan en s'intéressant à la jeunesse catholique, car qui dit "jeunesse" dit "avenir". C'est donc répondre au désir bien cher du Souverain Pontife que de lancer partout ce cri: "Les jeunes unissez-vous pour mieux servir Dieu et la patrie".

Ne l'oublions pas il nous faut une élite dans la société moderne et la J. O. C. F., avec son programme de vie si bien tracé, saura donner à tous ses membres les moyens de s'acquiescer du rôle sublime de Chrétien pratiquant.

Les Jocistes surent intéresser l'auditoire avec un répertoire de pièces de déclamations et de chants appropriés.

En somme nous n'avons que des félicitations et des remerciements à adresser à tous ceux qui ont contribué au succès de cette séance. Pour clore la réunion M. le curé Leblanc, avec l'éloquence qu'on lui connaît, adressa la parole. En termes touchants il témoigna sa haute appréciation pour le Cercle et accorda sa confiance aux jeunes qui sont appelés à être la force de demain.

Honneur, religion, devoir, tels sont les mots d'ordre que les jocistes furent invités à suivre par leur digne pasteur.

En avant la jeunesse et vive la J. O. C. F.

DECES D'UN RELIGIEUX BIEN CONNU

Les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes viennent d'être plongés dans le deuil par la mort, survenue lundi dans la nuit, à Rivière-du-Loup, du R. Frère Germain, ancien directeur de l'Académie Commerciale qui remplissait la fonction de visiteur des institutions de cette communauté. Le défunt n'était âgé que de 51 ans.

Rien ne laissait prévoir une fin si soudaine. Le révérend Frère Palasis, directeur de l'Académie Commerciale a déclaré qu'il avait passé plus d'une heure avec lui à Ste-Foy avant son départ pour la Rivière-du-Loup où il se rendait visiter l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes à cet endroit. "Il paraissait fatigué toutefois mais j'étais loin de penser qu'il rendrait cette nuit son âme à Dieu. "Nous faisons", dit le R. F. Palasis "une perte irréparable. C'était un parfait religieux, un travailleur acharné, un organisateur et un réalisateur de premier ordre. Quand il entreprenait quelque chose on était assuré du succès."

Le R. Frère Germain (Joseph-Pierre Ouellet) était natif de St-Alexandre de Kamouraska. Entré au noviciat en 1903, il fut nommé, après sa formation, professeur à Ottawa. Il obtint ses diplômes de la province de l'Ontario pour se livrer à l'enseignement. Entre temps, il s'occupait de sciences naturelles, tout particulièrement d'entomologie en collaboration avec M. Germain Beaulieu. Il possédait une collection d'insectes, principalement de papillons, unique dans la province de Québec par suite d'échanges avec tous les pays du monde où cette communauté a des institutions.

Le distingué religieux fut ensuite nommé directeur de l'Académie Lasalle de Trois-Rivières, où il resta pendant six ans. En 1927 ses supérieurs l'envoyèrent à Québec, où il occupa la charge de directeur de l'Académie Commerciale. En 1929 il procéda à la restauration de la chapelle de l'Académie. Il fit la refonte du programme d'enseignement de cette institution et obtint son affiliation à l'Université Laval. En 1931 il obtenait l'affiliation de l'Ecole Supérieure de Commerce et un peu plus tard l'octroi du baccalauréat en sciences commerciales pour l'Ecole Supérieure de Commerce. Il fit aussi faire l'installation de l'horloge électrique dans cette maison à laquelle il s'intéressait encore continuellement.

Nous prions les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes de bien vouloir agréer l'expression de nos sincères sympathies dans la grande épreuve qu'ils viennent de subir.

LA VOIX CLAIRONNANTE DES JEUNES

La jeunesse étudiante de Laval a exprimé éloquentement le vœu de la nation canadienne, dans un concours oratoire dont le motif principal se résume en la formule suivante: "Un peuple libre et fier accepte virilement l'obligation de défendre sa patrie, mais refuse de payer l'impôt du sang à une puissance étrangère, comme le Canada fit en 1914." Applaudie par un millier d'auditeurs réunis au Palais Montcalm, samedi soir, cette thèse, brillamment soutenue, a fait tressaillir tout un peuple invisible qu'elle venait fortifier en temps opportun.

Ayant toujours professé cette doctrine, avant et après le traité de Westminster, "Le Soleil" se réjouit profondément de cette ferme expression de l'opposition d'une élite—la classe dirigeante de demain—à l'impérialisme militaire auquel la propagande britannique voudrait, par ruse ou par violence, subordonner la nation canadienne. De même reçoit-il avec joie le message d'adhésion à cette idée patriotique apportée par trois représentants de l'Université McGill, autorisés à parler au nom des étudiants anglo-canadiens de Montréal. Nous avons la conviction que, sur ce sujet de l'actualité politique, l'unité de la jeunesse canadienne est indéniable.

L'importance de manifestations comme celle que nous rapportons aujourd'hui n'échappe à personne. En plus de représenter une

MES PIEDS SONT DE VRAIS BLOCS DE GLACE — J'AI SENTI MA TÊTE BRÛLER — L'AFFREUSE GRIPPE ME TRACASSE — C'EST ASSEZ POUR VOUS ALARMER!

VOICI LE CITRON, L'EAU BOUILLANTE ET LE SUCRE (POUR LA DOUCEUR), MAIS LA POMME N'EST BIENFAISANTE QU'AVEC DU JOHN DE KUYPER!



GIN De Kuiper

10 onces 85
26 onces \$1.9
40 onces \$2.6

Drill et embouteille au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

force éclairée et agissante, la classe étudiante exerce déjà une influence plus considérable qu'elle ne s'en rend peut-être compte. Son exemple entraîne non seulement de jeunes électeurs moins favorisés, mais aussi nombre d'observateurs politiques dont les calculs sont réglés sur les perspectives de succès probable. Bien plus, en exposant sans équivoque la détermination de la jeunesse de libérer la vie canadienne de toute sujétion étrangère, ces expressions

"LE SOLEIL"

Pour avoir une belle et bonne pipe "Sicana" adressez-vous à La Librairie de "L'Union" à Arthabaska.

D'OÙ VIENT TOUT L'ARGENT?

★ ★

PLUS de quatre millions et demi de déposants au Canada "ont de l'argent en banque".

Ils laissent volontiers leur argent en dépôt parce que les banques à charte du Canada sont en état de les rembourser promptement, sur demande, jusqu'au dernier sou.

Ces dépôts dans les banques à charte forment une somme d'environ \$2,262,000,000, dont à peu près 10% est sous forme d'espèces ou, en d'autres termes, de monnaie de la Banque du Canada, c'est-à-dire de "monnaie légale".

Les personnes qui ne comprennent pas très bien les opérations de banque demanderont peut-être:

1. Par quoi nos dépôts sont-ils représentés, si les banques n'en ont pas tout l'équivalent en argent?
2. Comment les banques peuvent-elles rembourser nos dépôts, soit plus de \$2,262,000,000, à l'aide du montant d'argent qu'elles détiennent?

Réponse à la première question. Parcourez un bilan de banque et vous constaterez qu'une banque possède plus qu'elle ne doit. Cela revient à dire que si elle remboursait tous ses déposants et payait toutes ses autres dettes, il lui resterait un solde appartenant à ses actionnaires.

Réponse à la seconde question. Lisez attentivement le bilan d'une banque et vous verrez qu'en plus des espèces qu'elle détient, cette banque possède des éléments d'actif rapidement réalisables ou qui lui permettraient d'emprunter à la Banque du Canada.

Les banques savent par expérience quel montant d'argent elles doivent garder en caisse afin de répondre aux demandes courantes, et quelle proportion de l'actif il convient d'affecter à des titres de premier ordre qu'elles pourraient réaliser, au besoin, en vue de faire face à des demandes extraordinaires.

Mais d'où vient tout l'argent? On ne saurait mieux répondre à cette question qu'en en posant une autre: A qui appartient l'argent et d'où provient-il?

Nous adressant aux 4,740,000 déposants, nous répondons: Cet argent est à vous. Quand vous le réclamez, vous l'obtenez. Lorsque vous demandez votre argent à une banque à charte, ne vous le rend-elle pas toujours promptement?

Nous vous posons encore cette question: Considérez-vous votre dépôt comme une simple écriture dans un livre?

Si vous êtes un salarié et si, après avoir payé vos frais, vous déposez chaque semaine vos économies à votre compte d'épargne, à la banque, quel qu'un pourrait-il vous convaincre que votre dépôt est le résultat de simples écritures dans un livre? N'est-il pas vrai, au contraire, qu'il vous est loisible de vous présenter à la banque et de retirer votre dépôt en argent?

Supposons que vous soyez cultivateur et preniez, pour l'exemple, un acre de terre et des chiffres ronds. Vous ensemencez un acre avec un boisseau et demi de blé à \$1 le boisseau. Vous en récoltez 20, valant \$1 le boisseau. En mettant de côté les frais, pour simplifier vous faites un profit de 18 boisseaux et demi, ou de \$18.50, qu'ils vous déposent à votre banque.

Estimez-vous que ce sont là de simples écritures dans un livre? Il serait sans doute bien difficile de convaincre un salarié ou un producteur de richesse nouvelle que son dépôt, fruit de son travail ou de sa production, est autre chose que de l'argent réel.

Il sait que c'est de l'argent, parce qu'il peut s'en servir pour acheter ce qu'il veut.

D'où vient tout l'argent? Votre dépôt est la mesure de votre richesse réelle.

Cette richesse provient de l'échange de votre travail contre un salaire, de l'application de l'effort humain au sol de la ferme ou aux arbres de la forêt, de la pêche du poisson dans la mer, de l'extraction des minéraux du sous-sol, de la transformation de matières brutes en produits fabriqués, de la vente, au pays ou à l'étranger, de cette production ininterrompue.

Quand un homme prétend transformer le régime économique sous lequel vous vivez et vous promet d'établir demain l'âge d'or, par quelque procédé magique, avant de souscrire à ses théories, demandez-vous donc quel succès il a obtenu dans la gestion de ses propres affaires.

Les dépôts en banque reflètent la richesse tangible qui est produite. Chaque dollar que nous nous devons, à nous nos déposants, est garanti par plusieurs dollars d'actif réel.

Les banques à charte du Canada, outre qu'elles donnent un bon service aux particuliers, sont un puissant facteur de progrès pour la nation.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.